

# LITURGIE DE L'ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE



LITURGIE  
DE L'ÉGLISE  
NÉO-APOSTOLIQUE



Liturgie de l'Église néo-apostolique

1<sup>ère</sup> édition 2024

© 2024 Église néo-apostolique internationale, Zurich / Suisse  
Tous droits réservés, y compris ceux de traduction

Contenu : Église néo-apostolique internationale, Zurich / Suisse  
Composition et mise en page : Éditions Friedrich Bischoff, Neu-Isenburg / Allemagne  
Crédits photographiques : Église néo-apostolique internationale, Zurich / Suisse

L'œuvre, y compris toutes ses parties, est protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction faite sans le consentement préalable du propriétaire et dépassant le cadre étroit du droit d'auteur est interdite et punissable. Cela vaut en particulier pour les reproductions, les traductions, l'établissement de microfilms ainsi que pour la sauvegarde et le traitement des systèmes électroniques.

Le présent recueil liturgique contient des liens vers des sites Internet externes de tiers sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Ils ne font pas partie de l'offre d'information de l'Église néo-apostolique internationale.

Les liens étaient actifs au moment de la publication et menaient au contenu correspondant. L'Église néo-apostolique internationale n'assume aucune responsabilité quant à la fonctionnalité durable des liens.

Les citations bibliques utilisées sont tirées de :  
Louis Segond – Nouvelle Édition de Genève 1979  
[www.biblegateway.com](http://www.biblegateway.com)

Éditions Friedrich Bischoff, Neu-Isenburg / Allemagne

[www.nak.org](http://www.nak.org)  
[www.bischoff-verlag.de](http://www.bischoff-verlag.de)

Introduction – Remarques générales relatives au service divin	7
<b>1 Le service divin</b>	<b>12</b>
1.1 Liturgie du service divin (version courte)	13
1.1.1 Début du service divin	13
1.1.2 Partie prédication	13
1.1.3 Partie sacramentelle	14
1.1.4 Autres actes	16
1.1.5 Fin du service divin	16
1.2 Liturgie du service divin (version longue)	17
1.2.1 Début du service divin	17
1.2.2 Partie prédication	19
1.2.3 Partie sacramentelle	20
<b>2 Les formes particulières du service divin</b>	<b>35</b>
2.1 Le service divin sans actes sacramentels	36
2.1.1 La liturgie du service divin sans actes sacramentels	36
2.1.2 Le service divin sans actes sacramentels avec réception de la sainte cène	37
2.2 Le service divin en faveur des défunts	38
2.2.1 Le service divin en faveur des défunts avec prière d'intercession	38
2.2.2 Le service divin en faveur des défunts avec administration des sacrements	39
2.3 Le service divin de dédicace	40
2.3.1 Le service divin avec consécration d'une église/d'un lieu de culte	40
2.3.2 Actes festifs/allocutions solennelles accompagnant la consécration	41
2.4 Le service de déconsécration	42
2.5 Le service nuptial	44
2.6 Le service funèbre	48
2.7 Dispensation des sacrements et bénédictions en dehors du service divin	51
<b>3 Offices conduits par une personne non investie d'un ministère (avec forme liturgique) et veillées (sans forme liturgique)</b>	<b>52</b>
3.1 Office conduit par une personne non investie d'un ministère (avec forme liturgique)	53
3.2 Veillée (sans forme liturgique)	57

<b>4</b>	<b>Dispensation de sacrements et de bénédictions</b>	<b>58</b>
4.1	Le saint baptême d'eau	59
4.2	Le saint-scellé	65
4.3	La sainte cène	69
4.4	Admission dans la communauté	70
4.5	Confirmation	73
4.6	Bénédition à l'occasion des anniversaires de mariage	76
4.7	Bénédition prénatale	78
<b>5</b>	<b>Actes en lien avec le ministère et les services</b>	<b>80</b>
5.1	L'ordination de ministres	81
5.2	Mandatements de ministres	86
5.3	Nomination de ministres	90
5.4	Confirmation du ministère	94
5.5	Nomination à des services non liés à un ministère spirituel (pédagogues, responsables de la jeunesse)	95
5.6	Déliement de mandatements ou de nominations	99
5.6.1	Déliement de mandatements / de nominations de ministres	99
5.6.2	Déliement de nominations à des services non liés à un ministère (pédagogues, responsables de la jeunesse)	100
5.7	Admission à la retraite de ministres	101

**Les textes liturgiques obligatoires sont indiqués *en italique et en bleu.***

Les sacrements et les bénédictions sont généralement administrés devant l'autel.

---

*L'Éternel est dans  
son saint temple.  
Que toute la terre  
fasse silence  
devant lui !*

HABAKUK 2 : 20

## Introduction – Remarques générales relatives au service divin

Le terme « liturgie », emprunté au grec ancien λειτουργία, leitourgia (« service pour le bien commun des citoyens »), désigne le déroulement fixe du service divin et l'ensemble des paroles, des actes et des gestes qui y sont mis en œuvre. Le service divin est d'une part le service de Dieu vis-à-vis de l'homme, ce qui se manifeste notamment par la prédication inspirée par le Saint-Esprit, la célébration des sacrements et la bénédiction. D'autre part, le service divin signifie le service de l'homme devant Dieu. Ce service se manifeste notamment dans le chant, la prière et la profession de foi.

Le service divin trouve son origine dans la révélation historique de la Trinité divine. Il a pour mission de rappeler cette révélation de Dieu, mais aussi de la rendre immédiatement expérimentable par la parole et les sacrements. C'est pourquoi le service divin a une fonction salvifique. Les différents éléments du service divin, tels que la prédication, la célébration et la dispensation des sacrements, la prière et la bénédiction, ne sont donc pas arbitraires mais, au contraire, nécessaires. La manière dont ces éléments sont concrètement définis et dont le service divin se déroule dépend en définitive de l'époque et des circonstances correspondantes. Par conséquent, la forme extérieure des services divins évolue au fil du temps. Son déroulement est fixé de manière contraignante par l'apostolat, qui est responsable de la constitution ecclésiastique.

Un service divin est, de manière générale, un événement public, car il est un acte de confession de foi de l'Église chrétienne devant le monde. Pour que ce caractère public se réalise, il faut au moins qu'une personne assiste au service divin. Les services divins néo-apostoliques sont toujours conduits par des ministres habilités à cet effet par l'apostolat.

Le service divin néo-apostolique se caractérise par sa simplicité et sa concentration sur la prédication et le sacrement. Toutefois, cela ne signifie nullement que l'événement liturgique dans son ensemble soit quelque chose d'accessoire. Au contraire, il exige une grande concentration, car l'une des tâches essentielles des ministres est de rendre la présence et la sainteté de Dieu accessibles et perceptibles au cours des services divins.

La liturgie fournit la structure déterminée, au sein de laquelle le service divin se déroule de manière uniforme et digne. Le rôle des éléments récurrents du déroulement d'un service divin est notamment de mettre en évidence, aux yeux du croyant, la sollicitude constante et fiable que Dieu lui voue. Le croyant peut ainsi trouver refuge dans l'indéfectible fidélité de Dieu. De surcroît, la liturgie procure aux personnes chargées de célébrer le service divin l'assurance dont elles ont besoin.

L'Église néo-apostolique connaît deux formes du service divin : le *service divin* (avec dispensation de sacrements) et le *service divin sans actes sacramentels*. Le service divin avec dispensation de sacrements est désigné comme service divin principal.

### La prédication

La parole de Dieu issue du Saint-Esprit suscite et préserve la vie divine. La prédication rend la parole de Dieu audible, dans le but de faire connaître la volonté divine. Cela exige, de la part des ministres, qu'ils se sanctifient et se préparent consciencieusement en vue de la prédication.

### Les sacrements

La parole de Dieu, dont procède tout discours de Dieu, c'est Jésus-Christ, le Verbe éternel et créateur (*Jean 1 : 1-3*). C'est en Jésus-Christ aussi que sont fondés les sacrements : le saint baptême d'eau, le saint-scellé et la sainte cène. En eux, l'être humain vérifie l'action salvifique de Dieu. Dans les sacrements, cette parole divine qui s'est faite chair en Jésus devient expérimentable pour le croyant.<sup>1</sup>

### Les prières

Les prières qui sont prononcées sont dialogue avec Dieu et réponse à la sollicitude de Dieu à son égard. Par elles, l'être humain montre qu'il souhaite être en communion avec Dieu et recevoir ses instructions.

La prière commune du « Notre Père » a également valeur de profession de foi. Le service divin est, par conséquent, à la fois communion à la parole, communion aux sacrements et communion à la profession de foi.

### Les cantiques spirituels

Pour l'assemblée, les cantiques spirituels qui sont chantés au cours du service divin (ou interprétés de manière instrumentale) sont l'expression de la communion fraternelle qui règne en son sein. Les textes de ces chants permettent aux

---

<sup>1</sup> Le tutoiement liturgique est employé pour la dispensation de sacrements et de bénédictions, quant aux allocutions correspondantes, c'est généralement le vouvoiement qui a été adopté.

membres de l'assemblée de communier non seulement entre eux, mais aussi avec Dieu. Ces cantiques spirituels offrent au service divin le cadre solennel destiné à faciliter à chaque participant l'accès à l'agir de Dieu.

### La bénédiction finale

La bénédiction trinitaire dispensée à la fin du service divin accompagne le fidèle au quotidien. Le croyant peut compter sur la grâce de Dieu, se sentir protégé dans le giron de l'amour divin et s'abandonner à la conduite du Saint-Esprit. Il est quotidiennement assuré de la présence protectrice de Dieu et peut ainsi mener sa vie dans le sens de l'Évangile.

### Indications concernant la célébration du service divin

Au cours du service divin, tous les ministres doivent remplir leur service en ayant conscience de la présence de Dieu. Cela commence par leur manière d'entrer au sein de l'assemblée. Dans sa globalité, le service divin doit se dérouler dans le plus grand calme et la plus grande dignité possibles et de manière solennelle.

Les ministres participant à la proclamation de la parole doivent en outre avoir conscience du fait qu'ils se tiennent à l'autel de Dieu et proclament la parole de Dieu. Ils sont donc tenus de veiller à leur manière de parler, à leur vocabulaire et à leur attitude au cours du service divin. À l'autel, ils s'exprimeront d'une manière distincte et intelligible ; la voix doit être, non pas monocorde et indistincte, mais audible et compréhensible. Il conviendra aussi de ne pas parler trop vite.

La recherche du contact visuel avec l'assemblée au cours de la prédication fait naître un sentiment de franchise et de proximité personnelle. En officiant, les ministres adopteront des gestes et une expression de visage appropriés, facilitant ainsi la compréhension.

L'assemblée se lèvera à l'occasion des prières communes. Ministres et fidèles garderont les yeux clos pendant toutes les prières. Pendant les autres éléments liturgiques (introduction trinitaire, absolution, dispensation de bénédictions et de sacrements, etc.), ils pourront garder les yeux ouverts.

À chaque « Amen » de l'officiant, l'assemblée répond par « Amen ».

## Préparation de l'autel

L'autel doit être préparé à temps, avant l'arrivée des fidèles. À la fin du service divin, les ustensiles de la sainte cène resteront sur l'autel jusqu'à ce que les fidèles aient quitté le lieu de célébration.

## Durée du service divin

Le service divin devrait avoir une durée de :

- 60 minutes pour les services divins dominicaux et ceux des fêtes chrétiennes
- 45 minutes pour les services divins en semaine

En cas d'actes sacramentels ou de dispensation de bénédictions ainsi que de services divins à caractère festif, la durée du service divin peut s'allonger de manière appropriée et raisonnable.

## Avant le service divin

Le laps de temps qui s'écoule avant que le service divin débute doit être dédié à la préparation et à la sanctification personnelles.

- Accueil des fidèles
- Un temps pour la prière personnelle
- Prestations musicales
- Accueil des fidèles lors d'occasions particulières (accueil de jeunes mariés dans la sacristie, par exemple)
- Silence dans l'assemblée (environ 3 minutes avant le début de l'office)
- Sanctification et prière des ministres dans la sacristie, éventuellement en présence des diacres

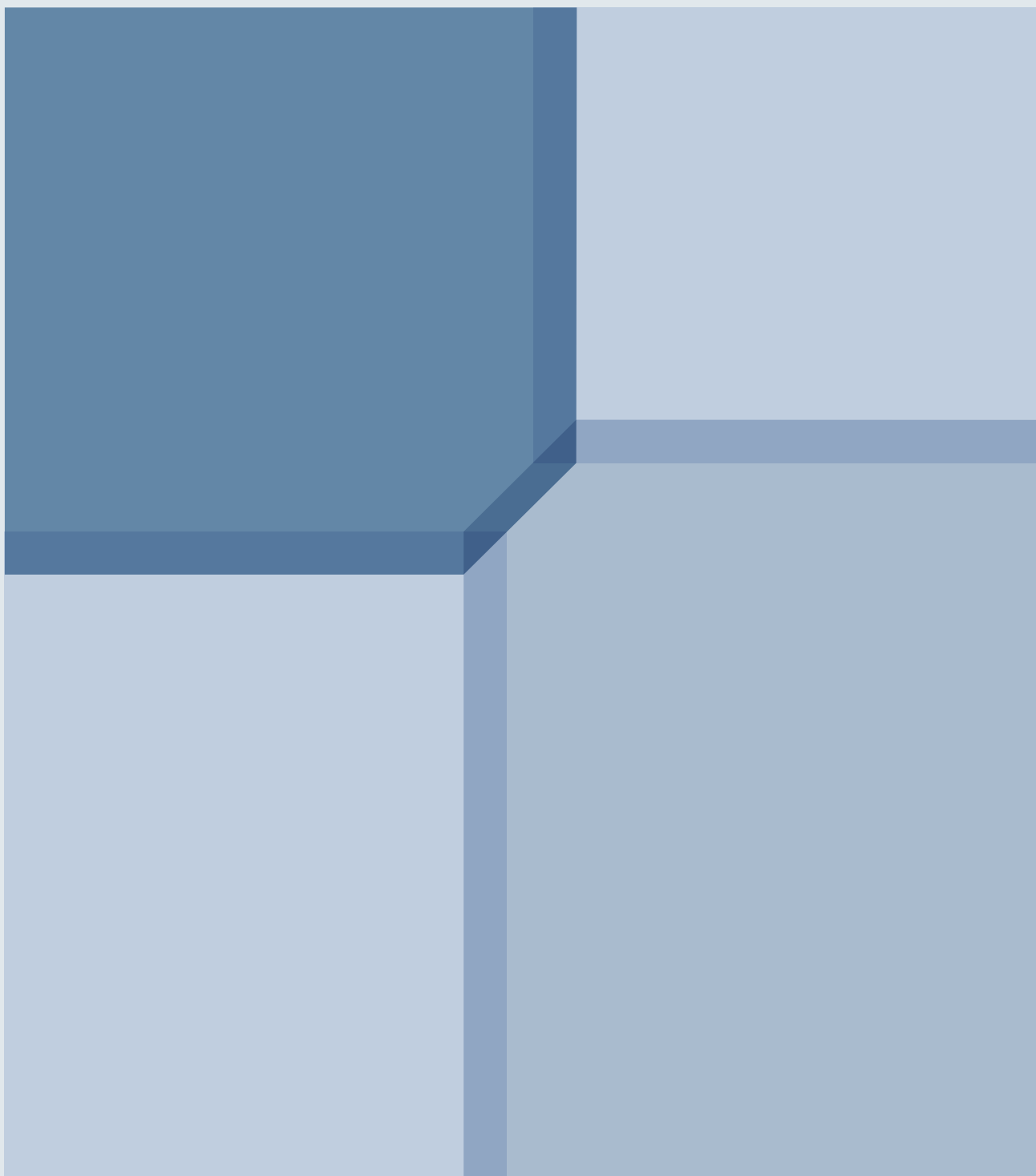
## Synthèse

Le service divin – une rencontre entre Dieu et l'homme – est une expérience anticipée de la communion future avec la Trinité divine, à laquelle sont appelés les régénérés d'eau et d'Esprit ; il est l'élément central de la vie ecclésiale. Du cantique introductif jusqu'au cantique final, le déroulement du service divin doit se conformer à la liturgie fixée de façon contraignante. L'ordre cultuel vise à éviter l'arbitraire dans le déroulement du service divin et a pour objectif la prise de conscience et le renforcement de l'unité de l'Église.

Les explications suivantes au sujet de la liturgie visent à approfondir la compréhension du déroulement cultuel.

---

# LE SERVICE DIVIN



## 1.1 Liturgie du service divin (version courte)

### 1.1.1 Début du service divin

Cantique introductif

Introduction trinitaire

*« Au nom de Dieu,  
le Père, le Fils et le Saint-Esprit. »*

Prière introductive

Lecture de la parole biblique

Contribution musicale

Lecture biblique<sup>2</sup> (selon les indications fournies) :

Paroles introductives recommandées :  
« Écoutons à présent une lecture biblique. »

Prestation musicale après la lecture biblique (facultatif)

### 1.1.2 Partie prédication

Prédication

Prestation musicale lors du changement d'intervenants

Interventions à l'autel

Prestation musicale à l'issue de la prédication (facultatif)

---

2 Si la lecture porte sur un passage du Catéchisme, il convient de l'indiquer.

### 1.1.3 Partie sacramentelle

Préparation au pardon des péchés et à la célébration de la sainte cène

Si d'autres sacrements (saint baptême d'eau et saint-scellé) et/ou bénédictions (admission au sein de la communauté, confirmation) sont dispensés avant la sainte cène, il conviendra également d'attirer l'attention sur ces actes en guise de préparation.

Cantique de repentance ou moment de silence

Le « Notre Père »

Paroles introductives recommandées :

« Levons-nous pour réciter la prière que nous a enseignée notre Seigneur. »

Prière du « Notre Père » :

*« Notre Père qui es aux cieux !  
Que ton nom soit sanctifié ;  
que ton règne vienne ;  
que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.  
Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien ;  
pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ;  
ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du mal.  
Car c'est à toi qu'appartiennent, dans tous les siècles, le règne, la puissance et la gloire.  
Amen. »*

Absolution :

*« Selon la mission que j'ai reçue de l'apôtre, mon mandant, je vous annonce [dans le cas de l'apôtre : À présent, je vous annonce...] la bonne nouvelle : Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, vos péchés vous sont pardonnés. La paix du Ressuscité soit avec vous ! Amen. »*

Prière d'actions de grâces

### Autres sacrements et bénédictions

- Saint baptême d'eau
- Saint-scellé
- Admission ou confirmation

### Introduction à la célébration de la sainte cène :

Termes recommandés :

« À présent, nous allons fêter la sainte cène. »

### Ouverture des calices

Termes recommandés :

« À présent, la table du Seigneur est prête. »

### Consécration des espèces de la sainte cène, accompagnée du geste de bénédiction :

*« Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, je consacre le pain et le vin pour la sainte cène et j'y dépose le sacrifice unique de Jésus-Christ, valable en toute éternité. Car le Seigneur prit du pain et du vin, rendit grâces et dit : Ceci est mon corps, qui est donné pour vous. Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est répandu pour beaucoup, pour le pardon des péchés. Mangez et buvez ! Faites ceci en mémoire de moi. Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez ce vin, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il revienne. Amen ! »*

L'officiant-e prend l'hostie consacrée. Ensuite, les autres ministres reçoivent la sainte cène.

### Annonce des contributions musicales à la célébration de la sainte cène

### Invitation à participer à la sainte cène :

Termes recommandés :

« À présent, le Seigneur nous invite à participer à la sainte cène. »

Si des chrétiens non néo-apostoliques sont invités à la sainte cène, on pourra choisir la formulation suivante :

« Sont invités tous les baptisés qui professent leur foi en Jésus-Christ comme étant le Seigneur, en sa mort, sa résurrection et son retour. »

Remise des calices

Dispensation de la sainte cène :

*« Le corps et le sang de Jésus donnés pour toi. »* ou

*« Le corps et le sang de Jésus donnés pour vous. »*

(aux adultes ayant des enfants qui ne prennent pas encore l'hostie eux-mêmes).

Sainte cène pour les défunts et, le cas échéant, autres sacrements pour les défunts

Fermeture des calices

#### 1.1.4 Autres actes

- Admission à la retraite, déliement de mandatements ou de nominations liés au ministère
- Ordination, mandatement, nomination, confirmation
- Déliement de services non liés au ministère et nomination à ceux-ci
- Fiançailles, mariage, anniversaire de mariage

#### 1.1.5 Fin du service divin

Prière finale

Bénédiction finale (avec geste de bénédiction) :

*« Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu, et la communion du Saint-Esprit, soient avec vous tous ! Amen. »*

(II Corinthiens 13 : 13)

Prestation musicale finale

## 1.2 Liturgie du service divin (version longue)

### 1.2.1 Début du service divin

#### Cantique introductif

Par le cantique introductif, l'assemblée s'adresse conjointement à Dieu. Il a pour vocation de fédérer l'assemblée des fidèles.

Pendant le cantique introductif, les ministres qui ont pris place derrière et autour de l'autel font une prière silencieuse.

#### Introduction trinitaire

Voici les termes de l'introduction trinitaire :

*« Au nom de Dieu,  
le Père, le Fils et le Saint-Esprit. »*

Il s'agit là de l'invocation (la proclamation) de la Trinité divine et l'assurance de sa présence.

Conscient(e) de ce moment sacré, l'officiant-e prononce les paroles de manière accentuée et claire.

L'introduction trinitaire ne fait pas partie de la prière introductive, les fidèles peuvent garder les yeux ouverts.

Une courte pause est observée entre la formule trinitaire et la prière introductive qui suit.

#### Prière introductive

L'officiant-e prie avec l'assemblée et parle en son nom.

La prière doit être concise et digne. L'officiant-e n'y commencera pas sa prédication et ne cherchera pas non plus à y expliquer quoi que ce soit à Dieu.

La prière doit être prononcée à voix haute et intelligible. Elle durera environ trois à quatre minutes.

Les éléments de la prière introductive peuvent être les suivants :

- adoration et louange à Dieu
- reconnaissance pour la présence de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit
- reconnaissance pour la protection, l'aide et la grâce qu'il a accordées
- reconnaissance pour la paix divine
- reconnaissance pour l'espérance et la possibilité de préparation au retour de Christ
- reconnaissance pour le pardon et la réconciliation avec Dieu et entre nous
- imploration de la parole de Dieu comme renforcement de la foi, consolation et orientation, et de la bonne compréhension de la parole
- intercession en faveur des frères et sœurs absents
- imploration de la communion avec l'apostolat
- imploration de la communion entre les fidèles et avec les défunts
- imploration de la sanctification et de la protection des anges

Le cas échéant, on pourra aussi évoquer des événements majeurs (par exemple des catastrophes) qui se sont produits et intercéder pour ces âmes.

### Lecture de la parole biblique

L'officiant-e veillera à lire la parole de manière expressive et digne, sans se hâter. Une bonne prononciation et intonation aident l'assemblée à se concentrer sur les paroles de la Bible.

Après cette lecture de la parole de base, l'assemblée prend place.

### Prestation musicale

La lecture de la parole biblique est suivie d'une contribution musicale, qui peut être vocale ou instrumentale (le chant du chœur ou de l'assemblée a lieu debout).

### Lecture biblique (selon les indications données)

Une lecture biblique vise une meilleure compréhension d'une fête chrétienne religieuse et de l'Évangile. Elle indique clairement que l'Écriture sainte est le fondement de notre foi et de la prédication ecclésiastique.

Les lectures bibliques se font selon les indications données dans les « Pensées directrices ». Le passage prescrit sera lu dans la version biblique officiellement en usage au sein de chaque Église territoriale.

La lecture biblique se fait devant ou à côté de l'autel, si possible depuis l'ambon (pupitre), à partir d'un exemplaire imprimé des Saintes Écritures. L'officiant-e reste debout à l'autel pendant la lecture biblique ; l'assemblée est assise.

Si c'est l'officiant-e qui fait la lecture biblique, il/elle le fait depuis l'autel.

Les personnes qui se chargent de la lecture biblique doivent s'y préparer suffisamment.

La lecture biblique est annoncée par l'officiant-e.

Annnonce recommandée de la lecture biblique<sup>3</sup> :  
« Écoutons à présent une lecture biblique »

#### Prestation musicale après la lecture biblique (facultatif)

La lecture biblique peut être suivie d'une prestation musicale.

### 1.2.2 Partie prédication

#### Prédication

Lors du service divin, la parole et la volonté divines sont proclamées pour le temps présent.

La parole de Dieu, c'est d'abord et avant tout le contenu des Saintes Écritures. La prédication doit être orientée en fonction de cela. La prédication se base donc sur un texte biblique donné. L'apôtre-patriarche met à la disposition des ministres des indications sur l'interprétation (les « Pensées directrices ») et fournit ainsi une aide à la préparation aux services divins.

La prédication de l'officiant-e ne devrait pas dépasser 15 à 20 minutes. La prédication se termine par « Amen ». L'assemblée y répond par « Amen ».

---

<sup>3</sup> Si la lecture porte sur un passage du Catéchisme, il convient de l'indiquer.

### Prestation musicale lors du changement d'intervenants

Entre la prédication et d'autres interventions à l'autel, il y aura si possible des prestations musicales.

### Interventions à l'autel

Les interventions à l'autel ne devraient pas excéder une durée de cinq minutes. Elles s'achèvent par « Amen ». L'assemblée y répond par « Amen ».

### Prestation musicale à l'issue de la prédication (facultatif)

La partie du service divin dédiée à la prédication peut s'achever par une prestation musicale.

## 1.2.3 Partie sacramentelle

### Préparation au pardon des péchés et à la célébration de la sainte cène

Une fois la prédication terminée, l'assemblée est préparée au pardon des péchés (absolution) et à la célébration de la sainte cène.

Le fait que le pardon des péchés soit possible est uniquement dû à la grâce de Dieu. Son amour pour l'homme pécheur se manifeste par l'incarnation de Dieu en Jésus-Christ et sa mort à la croix. Ce sacrifice parfait, éternellement valable, est le fondement du pardon des péchés.

Le pardon des péchés (absolution) n'est pas un sacrement, mais c'est une condition requise pour une digne réception des sacrements.

La sainte cène qui suit garantit la communauté de vie avec Jésus-Christ.

Cette préparation peut notamment comporter les points suivants :

- Instructions relatives à la repentance
- Rappel du lavement des pieds de Jésus-Christ (auto-humiliation)
- Prise de conscience de la propre nature pécheresse et culpabilité
- Disposition au pardon et à la réconciliation
- Appréciation du sacrifice de Christ
- Actualisation du sacrifice de Jésus-Christ

- Commémoration des souffrances et de la mort sacrificatoire de Jésus-Christ
- Commémoration de l'institution de la Cène
- Rappel : l'administration véritable des sacrements est du ressort de l'apostolat
- Cantique de repentance ou moment de silence

Après l'allocution préparatoire au pardon des péchés et à la sainte cène, l'assemblée chante le cantique de repentance.

Le cantique de repentance est une confession commune des péchés devant Dieu et l'assemblée.

Lors du cantique de repentance, l'assemblée reste assise. Les choristes, eux, se lèvent pour chanter (pour autant qu'ils interviennent).

L'officiant-e peut inviter l'assemblée à observer un moment de silence et de recueillement à la place du cantique de repentance (durée maximale : 1 minute). Un moment de silence peut aider à se recueillir, de manière à pouvoir expérimenter la proximité de Dieu par le biais de la repentance. L'assemblée reste assise.

### Le « Notre Père »

L'officiant-e invite l'assemblée à prier le « Notre Père », à peu près en les termes suivants :

« Levons-nous pour réciter la prière que nous a enseignée notre Seigneur. »

L'assemblée récite le « Notre Père », debout.

### Absolution

Au « Notre Père » fait suite l'absolution, en les termes suivants :

*« Selon la mission que j'ai reçue de l'apôtre, mon mandant, je vous annonce la bonne nouvelle : Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, vos péchés vous sont pardonnés. La paix du Ressuscité soit avec vous ! Amen. »*

En prononçant ce texte, les ministres sacerdotaux expriment le fait qu'ils sont habilités par l'apôtre à proclamer le pardon des péchés.

L'absolution n'est pas une prière. Elle peut être prononcée les yeux ouverts ; le texte peut être lu.

Pendant l'absolution, l'assemblée est debout. Elle confirme par « Amen » qu'elle accepte avec foi le pardon et la paix de Jésus.

### La prière d'actions de grâces

La prière d'actions de grâces est l'expression de la louange et de la reconnaissance pour le sacrifice de Jésus-Christ. Elle a pour but de remémorer les souffrances et la mort du Seigneur. En même temps, elle rappelle aussi que Jésus-Christ a institué le sacrement de la sainte cène dans le cercle de ses apôtres.

Les contenus de la prière d'actions de grâces peuvent être les suivants :

- la reconnaissance pour la grâce du pardon des péchés
- la reconnaissance pour le sacrifice de Jésus-Christ
- la reconnaissance pour l'institution de la sainte cène
- la reconnaissance pour la mission de l'apostolat dans le passé et le présent
- l'invocation du Saint-Esprit (épiclèse), qui garantit la présence du corps et du sang de Jésus et rend réceptif pour le repas qui fortifie et mène au salut

La prière d'actions de grâces s'achève par le mot : « Amen ». L'assemblée y répond par « Amen ».

### Autres sacrements et bénédiction

Il pourra être procédé, après l'absolution et la prière d'actions de grâces, mais avant la consécration des hosties, à la dispensation de sacrements et d'actes, à savoir : le saint baptême d'eau, le saint-scélé, l'admission ou la confirmation.

Si plusieurs actes sont prévus, on y procédera dans l'ordre suivant :

- saint baptême d'eau
- admission
- saint-scellé
- confirmation

Les actes peuvent être encadrés par une contribution musicale.

Le pardon des péchés a créé la sanctification nécessaire à la réception des sacrements et des actes mentionnés. Tous ces sacrements et actes représentent par ailleurs une profession de foi, à laquelle la participation durable à la sainte cène est liée.

Après les actes, les fidèles qui en ont bénéficié reçoivent la sainte cène avec l'assemblée. C'est là une manière d'exprimer qu'ils font (désormais) partie de l'assemblée. Ainsi est mise en valeur une certaine dimension de la sainte cène : elle crée la communion fraternelle. Les ministres et l'assemblée forment la communion eucharistique.

### Introduction à la sainte cène

Après la prière d'actions de grâces et, le cas échéant, les dispensations de sacrements et les actes, l'officiant-e introduit la célébration de la sainte cène.

Introduction recommandée à la sainte cène :  
« À présent, nous allons fêter la sainte cène. »

### Ouverture des calices

L'invitation à la célébration de la sainte cène est suivie par quelques instants de silence.

On veillera à ce que l'ouverture des calices se déroule dans un grand calme, sans aucune agitation. En règle générale, ce n'est pas l'officiant-e qui découvre les calices. En l'absence d'autres ministres sacerdotaux, il est possible de faire appel aux diacres pour cette pièce liturgique.

L'ouverture et la fermeture des calices ainsi que la distribution des hosties seront réglées avant le service divin.

Une fois que les ministres ayant découvert les calices sont retournés à leurs places, l'officiant-e annonce le début de la consécration des espèces de la sainte cène par les termes suivants (recommandés) :

« À présent, la table du Seigneur est prête. »

### Consécration

La consécration et la prononciation des paroles d'institution ne changent pas la substance du pain et du vin ; c'est bien plutôt le corps et le sang de Jésus qui s'y ajoutent (consubstantiation).

Dans la sainte cène, le pain et le vin correspondent à la nature humaine et le corps et le sang, à la nature divine de Christ.

Le pain et le vin ne sont pas de simples métaphores ou symboles du corps et du sang de Christ ; le corps et le sang y sont bien plutôt réellement présents (présence réelle).

Le sacrifice de Jésus-Christ à Golgotha est aussi présent dans la sainte cène. De cette manière, la célébration de la sainte cène actualise régulièrement la mort sacrificatoire du Seigneur pour les participants, mort qu'ils peuvent dès lors annoncer avec conviction.

Pendant la consécration, l'officiant-e tend ses mains, les paumes vers le bas, en direction des calices. Si les calices sont disposés d'un côté seulement de l'autel, le geste de consécration consistera à tendre les mains dans cette seule direction.

La consécration peut être prononcée les yeux ouverts ; le texte peut être lu.



Sainte cène – consécration



Sainte cène – consécration

## La formule de consécration

<i>Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit,</i>	Début trinitaire du sacrement
<i>je consacre</i>	Acte
<i>le pain et le vin pour la sainte cène</i>	Désignation des éléments naturels, moyens du sacrement
<i>et j'y dépose le sacrifice unique de Jésus-Christ, valable en toute éternité.</i>	Actualisation du sacrifice de Christ et adjonction du corps et du sang de Jésus-Christ (consubstantiation)
<i>Car le Seigneur</i>	<b>Commémoration</b> de l'événement
<i>prit du pain et du vin, rendit grâces et dit :</i>	Renvoi aux éléments naturels Remerciements à Dieu
<i>Ceci est mon corps, qui est donné pour vous.</i>	Participation à la vie de Christ
<i>Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance,</i>	<b>Présence</b> du sacrifice de Christ
<i>qui est répandu pour beaucoup, pour le pardon des péchés.</i>	Renvoi au sacrifice de Christ, fondement du pardon des péchés
<i>Mangez et buvez !</i>	Invitation à avoir part au corps et au sang de Christ
<i>Faites ceci en mémoire de moi.</i>	<b>Repas de commémoration</b> , commémoration à la fois de sa mort amère et de la promesse de son retour (ordre de répétition)
<i>Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez ce vin,</i>	<b>Repas de la communion</b> , un repas pérenne
<i>vous annoncez la mort du Seigneur,</i>	<b>Repas de profession de foi</b>
<i>jusqu'à ce qu'il revienne.</i>	<b>Repas eschatologique</b>
<i>Amen !</i>	Confirmation de ce qui vient d'être proclamé

La formule de consécration comporte tous les aspects fondamentaux de la sainte cène, notamment :

- **Repas de commémoration** – rappel de l'institution de la sainte cène, de la mort sacrificatoire de Christ et de sa promesse de revenir
- **Repas de profession de foi** – profession de foi en la mort sacrificatoire, la résurrection et le retour du Seigneur
- **Repas de la communion** – communion de Jésus avec ses apôtres, de Jésus avec l'assemblée et des membres de l'assemblée entre eux
- **Repas eschatologique** – anticipation de la communion avec Jésus-Christ lors des noces dans le ciel
- **Présence du sacrifice de Christ** – l'événement de Golgotha devient présent
- **Présence du corps et du sang de Christ** – le corps glorifié du Seigneur est réellement présent

#### La sainte cène pour les ministres

L'officiant-e prend le calice et en prend la sainte cène pour lui-même/elle-même.



Prise de l'hostie par l'officiant-e

L'assemblée reste debout, jusqu'à ce que l'officiant-e ait distribué les hosties consacrées aux ministres à l'autel. Pendant ce temps, on pourra prévoir une intervention musicale.

#### Annnonce des contributions musicales à la célébration de la sainte cène

Après que l'officiant-e sera retourné(e) à l'autel et aura reposé le calice, l'assemblée s'assiéra. L'officiant-e annonce à présent les contributions musicales à la célébration de la sainte cène.

#### Invitation à participer à la sainte cène

L'invitation est alors adressée à l'assemblée, à peu près en ces termes :

« À présent, le Seigneur nous invite à participer à la sainte cène. »

L'officiant-e remet les calices aux prêtres qui distribueront les hosties.

Après la remise des calices, la contribution musicale peut débiter. On pourra aussi attendre que l'assemblée ait pris part à la sainte cène.

Lors de services divins solennels réunissant un grand nombre de participants, la remise des calices pourra suivre des règles différentes et être notamment accompagnée par une prestation musicale.

Le cas échéant, on ajoutera ici, lors de services divins particuliers, une invitation à l'adresse d'hôtes autorisés à prendre part à la sainte cène. On pourra choisir les termes suivants :

« Sont invités tous les baptisés qui professent leur foi en Jésus-Christ comme étant le Seigneur, en sa mort, sa résurrection et son retour. »

Sont autorisées à participer durablement à la sainte cène les personnes scellées, admises et ayant reçu le baptême d'eau en l'Église néo-apostolique. Par hospitalité, les personnes baptisées selon le rite chrétien (avec de l'eau et au nom de la Trinité) y seront autorisées. En règle générale, les personnes non baptisées n'ont pas accès à la sainte cène ; toutefois, on n'empêchera personne d'y participer.

### Remise des calices

La disposition intérieure des ministres à l'égard de la sainte cène doit se refléter aussi dans leur attitude extérieure. Cela se traduit également par un maniement digne des calices.



Distribution des calices



Remise du calice



Distribution des patènes



Remise de la patène

## Dispensation de la sainte cène

La distribution des hosties s'accompagne des paroles :

*« Le corps et le sang de Jésus donnés pour toi ! »*

Aux adultes accompagnant des enfants qui ne prennent pas encore l'hostie eux-mêmes, elle sera donnée avec ces mots :

*« Le corps et le sang de Jésus donnés pour vous ! »*

L'hostie doit être donnée comme le montre la photo ci-dessous.

La distribution du corps et du sang de Christ ne doit pas se faire dans la précipitation. Il convient d'éviter absolument tout ce qui pourrait nuire au recueillement des participants ou porter atteinte à la sainteté du sacrement.



Distribution des hosties

Pendant la célébration de la sainte cène, un-e ministre se tiendra à l'autel.

### Fermeture des calices

Il conviendra de fermer les calices une fois seulement que l'assemblée aura repris place et que toutes les contributions musicales accompagnant la célébration de la sainte cène auront pris fin. La fermeture des calices incombe généralement aux ministres qui les ont ouverts. En cas de célébration de la sainte cène pour les défunts, tous les calices disposés sur l'autel resteront découverts jusqu'à la fin de cet acte sacramentel.

### Autres actes et fin du service divin

L'apostolat procède à la dispensation de la sainte cène, voire des autres sacrements, aux défunts, le dimanche ou lors des grandes fêtes religieuses. Ces actes débiteront et s'achèveront par une prestation musicale. Une fois seulement que la dernière prestation musicale aura pris fin, les calices restés découverts seront refermés. L'assemblée reste debout.

Suivent ensuite, le cas échéant :

- Admission à la retraite, déliement de mandatements ou de nominations liés au ministère
- Ordination, mandatement, nomination, confirmation
- Déliement de services non liés au ministère et nomination à ceux-ci
- Fiançailles, mariage, anniversaire de mariage

Là aussi, on pourra prévoir un cadre musical. Dans ce cas, l'assemblée s'assiéra.

### Prière finale

Paroles introductives recommandées :

« Levons-nous pour la prière et la bénédiction. »

La prière finale doit être brève et pourra comprendre les éléments suivants :

- Remerciement pour la parole et la grâce reçues
- Imploration de la protection et de l'aide divines ainsi que de l'accompagnement par Dieu
- Intercession en faveur de ceux qui sont confrontés à la détresse, la maladie, l'affliction et la persécution
- Intercession en faveur des personnes qui assument des responsabilités au sein de l'État et de la société

- Imploration de la bénédiction pour les sacrifices consentis, l'engagement pour le Seigneur et son Œuvre de rédemption ; imploration de la bénédiction de ceux qui consentent ces sacrifices
- Demande de rassemblement, de préparation et d'achèvement de l'Église-Épouse
- Imploration pour le retour imminent de Christ
- La prière finale s'achève par un simple « Amen »

### Bénédiction finale

Après la prière finale suit, sous la forme d'une pièce liturgique distincte, la bénédiction finale, dont les termes sont les suivants :

*« Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu, et la communion du Saint-Esprit, soient avec vous tous ! Amen. »*  
(II Corinthiens 13 : 13)

La bénédiction finale est dispensée les bras étendus (geste de bénédiction), la paume des mains tournée vers l'assemblée.



Geste de bénédiction

La bénédiction finale est suivie du triple « Amen » sous forme de chant liturgique de l'assemblée.

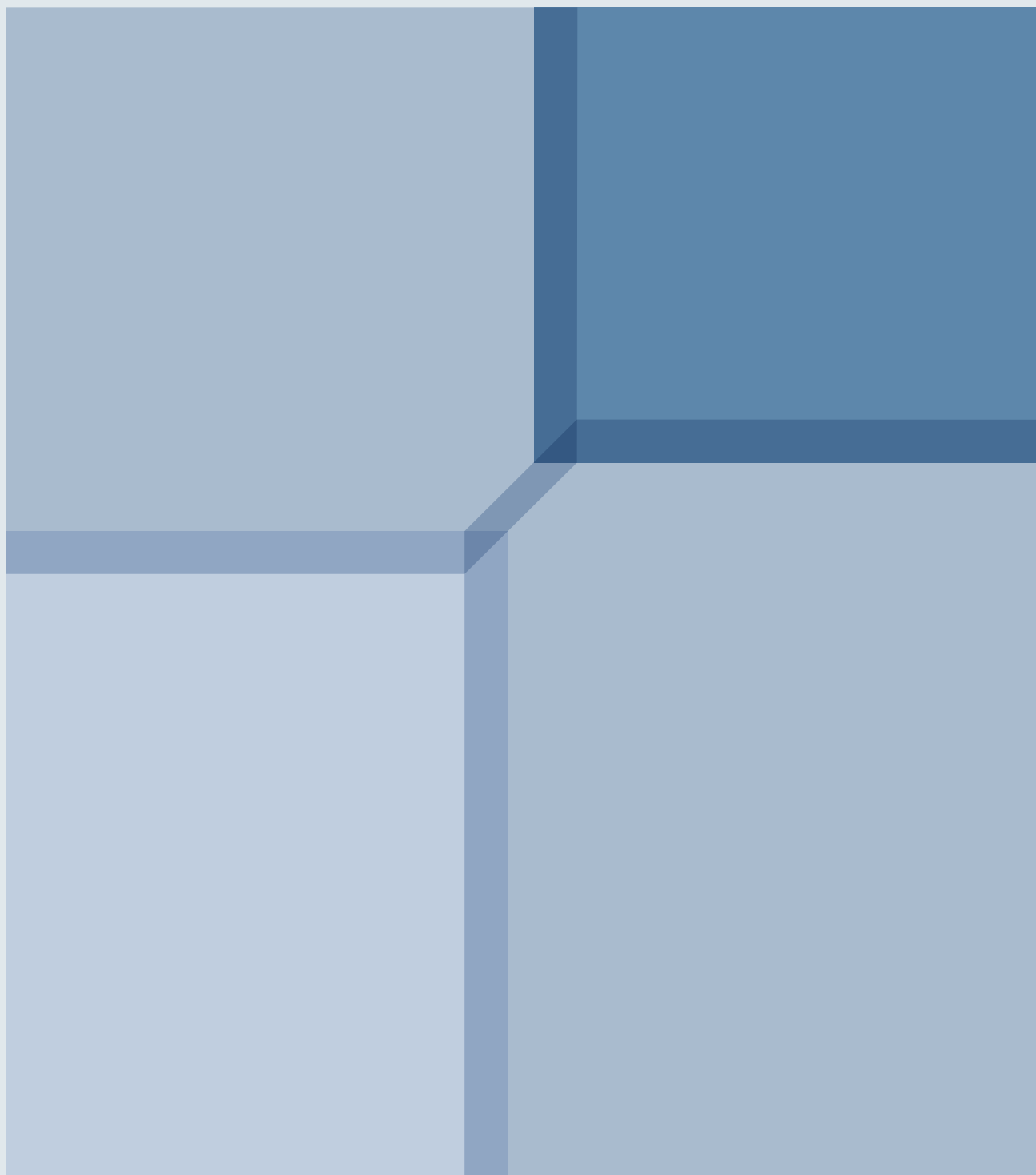
Ensuite, l'officiant-e ferme la Bible.

### Geste de bénédiction

La bénédiction finale est suivie d'une prestation musicale.

---

# LES FORMES PARTICULIÈRES DU SERVICE DIVIN



## 2.1 Le service divin sans actes sacramentels

### 2.1.1 La liturgie du service divin sans actes sacramentels

Le service divin sans actes sacramentels comporte un temps fort : la proclamation de la parole. Aucun sacrement n'y est dispensé.

Les services divins sans actes sacramentels sont prévus pour desservir des groupes précis de fidèles et assurer leur suivi pastoral ou encore en des occasions particulières.

En l'absence de ministres sacerdotaux pour un service divin régulier, des diacres peuvent célébrer des services divins sans actes sacramentels dans le cadre de leur pouvoir ministériel (y compris la dispensation de la bénédiction trinitaire). L'accord préalable de l'apôtre est requis.

Si, pour une raison imprévisible, aucun-e ministre sacerdotal(e) n'est présent(e) pour célébrer le service divin, un-e diacre conduira un service divin sans actes sacramentels.

Des bénédictions peuvent également être dispensées par l'apôtre ou des ministres sacerdotaux au cours d'un service divin sans actes sacramentels. À l'exception de la bénédiction finale, les diacres ne dispenseront aucune autre bénédiction (p. ex. mariage).

À l'occasion d'un service divin sans actes sacramentels, on ne disposera pas de calices sur l'autel. Pendant le cantique introductif, l'officiant-e se placera derrière l'autel.

Le déroulement du service divin sans actes sacramentels est le suivant :

- Cantique introductif
- Introduction trinitaire
- Prière introductive
- Lecture de la parole biblique
- Contribution musicale
- Prédication sur la base des Pensées directrices
- Interventions à l'autel (facultatif)
- Prestation musicale lors du changement d'intervenants
- Prestation musicale à l'issue de la prédication (facultatif)
- Paroles introductives à la prière du « Notre Père »

- Prière commune du « Notre Père »
- Prière finale
- Bénédiction finale
- Triple « Amen » de l'assemblée
- Prestation musicale finale (facultatif)

La durée d'un service divin sans actes sacramentels n'excédera pas 45 minutes.

### 2.1.2 Le service divin sans actes sacramentels avec réception de la sainte cène

Dans le cas où, pour une longue durée, des services divins avec dispensation de sacrements (service principal) ne puissent pas avoir lieu et que seuls des services divins sans actes sacramentels soient célébrés par des diacres, la possibilité de recevoir la sainte cène à intervalles appropriés est offerte. Aucun-e ministre sacerdotal(e) n'étant disponible, on ne pourra procéder qu'à la réception et à la distribution d'hosties préalablement consacrées. Les règles relatives à l'« office conduit par une personne non investie d'un ministère (avec forme liturgique) » s'appliquent (voir le point 3.1).

## 2.2 Le service divin en faveur des défunts

### 2.2.1 Le service divin en faveur des défunts avec prière d'intercession

Le déroulement du service divin en faveur des défunts correspond à celui du service divin avec dispensation de sacrements (service divin principal).

Si un service divin en faveur des défunts n'a lieu qu'avec une prière d'intercession en faveur des défunts, l'assemblée est préparée à la prière d'intercession par une brève allocution après la célébration de la sainte cène.

La teneur de la prière d'intercession pourra être la suivante :

La reconnaissance au sujet

- du salut aussi offert, en vertu du sacrifice de Jésus-Christ, à des défunts non rachetés ;
- de l'accès qui, par la réception des sacrements, leur est aussi offert au royaume de Dieu et à la vie éternelle ;
- de l'intégration des âmes dans la communion avec Jésus-Christ, leur Seigneur et Sauveur.

Intercession en faveur des âmes prisonnières, afin

- qu'elles croient en Jésus-Christ et acceptent son Évangile, et qu'elles reconnaissent l'importance du ministère apostolique ;
- qu'elles obtiennent la force de se tourner vers Jésus-Christ, en toute confiance et humilité ;
- qu'elles aspirent à obtenir miséricorde auprès de Dieu et à recevoir les sacrements ;
- que Dieu leur accorde son amour et son attention et qu'elles reçoivent le salut en Jésus-Christ.

La prière d'intercession sera rehaussée par des contributions musicales.

Déroulement du service divin en faveur des défunts avec prière d'intercession :

- L'assemblée sera assise pour écouter les paroles d'introduction ainsi que l'intervention musicale introductive. Elle se lève pour la prière d'intercession et reste debout pendant l'intervention musicale finale.
- D'un point de vue spirituel, les contributions musicales doivent faire référence au thème de manière bien compréhensible.

Après la prière d'intercession, on procède soit à d'autres actes, soit (en règle générale) directement à la prière et la bénédiction finales.

### 2.2.2 Le service divin en faveur des défunts avec administration des sacrements

L'apostolat est responsable de la véritable administration des sacrements ; les sacrements sont administrés aux vivants et aux morts. En règle générale, l'apôtre-patriarche et les apôtres de district procèdent à ces actes.

Déroulement du service divin en faveur des défunts avec administration des sacrements :

- Les sacrements pour les défunts sont dispensés après la sainte cène qui est célébrée avec l'assemblée. Les calices restent ouverts jusqu'à la fin de l'acte.
- Les sacrements sont rehaussés par des contributions musicales (voir ci-dessous). Les ministres qui reçoivent les sacrements en lieu et place des défunts s'approchent de l'autel avant la contribution musicale introductive et restent près de l'officiant-e jusqu'à la fin de la contribution musicale finale.
- Après la contribution musicale et les paroles introductives, l'assemblée est priée de se lever pour la dispensation des sacrements qui suivent, tels que le saint baptême d'eau, la sainte cène et le saint-scélé. Ensuite, l'officiant-e procède successivement aux différents actes sacramentels.
- L'assemblée se lève juste avant la dispensation des actes sacramentels pour les défunts et reste debout pendant l'intervention musicale finale.
- D'un point de vue spirituel, les contributions musicales introductives et finales doivent faire référence au thème de manière bien compréhensible.

Après l'administration des sacrements aux défunts, on procède soit à d'autres actes, soit (en règle générale) directement à la prière et la bénédiction finales.

## 2.3 Le service divin de dédicace

### 2.3.1 Le service divin avec consécration d'une église/d'un lieu de culte

Les locaux et les bâtiments dans lesquels des services divins sont célébrés de manière permanente sont consacrés. La consécration peut également avoir lieu en dehors des horaires réguliers des services divins. Il s'agit d'une bénédiction et elle est généralement présidée par l'apôtre compétent(e). Des ministres investis d'un ministère sacerdotal peuvent également être chargés de procéder à la dédicace.

Le déroulement d'un service de dédicace suit la liturgie d'un service divin principal ; on y procède donc à la célébration de la sainte cène. La consécration proprement dite a lieu avant la prédication. Elle consiste en la bénédiction et une prière.

Le déroulement du service de dédicace est le suivant :

- Introduction trinitaire
- Prière introductive
- Lecture de la parole biblique
- Contribution musicale
- Paroles introductives de l'officiant-e
- Consécration : l'assemblée est invitée à se lever. La personne qui procède à la consécration prononce les paroles suivantes (avec geste de bénédiction) :

*« Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, je consacre ce lieu pour être la maison de Dieu. Amen. »*

La prière de consécration peut comprendre les éléments suivants :

- Ce lieu est dédié à l'adoration et à la rencontre avec la Trinité divine.
- Puisse la paix de Christ être ressentie en ce lieu.
- Puisse l'amour et la grâce de Christ être expérimentés en ce lieu.
- C'est en ce lieu que se déroule l'administration véritable des sacrements.
- Puisse l'action du Saint-Esprit être expérimentée en ce lieu.
- C'est le lieu où l'apostolat prépare l'Église-Épouse en vue du retour de Christ.
- Que le Dieu trine accorde protection et bénédiction à ce lieu et à la communauté, ainsi qu'à tous ceux qui y entrent et en sortent !

La prière s'achève par le mot « Amen ».

- Contribution musicale
- Le cas échéant : lecture d'un passage biblique (si la dédicace a lieu à l'occasion d'une fête chrétienne)
- Suite du déroulement : conformément à la liturgie du service divin avec administration des sacrements

### 2.3.2 Actes festifs/allocutions solennelles accompagnant la consécration

En guise de préparation ou de suite au service de dédicace, des actes festifs ou autres événements festifs peuvent être organisés. L'allocution solennelle de l'officiant-e peut être suivie d'autres prises de parole, par exemple par l'architecte, des ecclésiastiques d'autres Églises / confessions religieuses ou des acteurs de la vie publique. Toutes ces prises de parole se font à un pupitre installé devant ou à côté de l'autel. En règle générale, l'acte festif est accompagné d'interventions musicales.

Si aucun acte festif séparé n'est prévu, des prises de parole analogues peuvent aussi se faire après la bénédiction finale du service de dédicace.

## 2.4 Le service de déconsécration

### Service divin avec déconsécration d'une église/d'un lieu de culte

Les églises et lieux de célébration qui ne sont plus dédiés à l'usage cultuel doivent être déconsacrés. Après leur déconsécration, ce sont des bâtiments ordinaires qui peuvent être affectés à un autre usage. La déconsécration a lieu dans le cadre d'un service divin avec dispensation de sacrements. Ce dernier service divin sera célébré, en règle générale, par l'apôtre. L'apôtre peut déléguer la déconsécration à d'autres ministres sacerdotaux.

Lors de ce service divin, on procède généralement à une rétrospective. Il est possible de lire des extraits de la chronique de la communauté.

En conclusion, il convient de remercier tous ceux qui ont participé à la vie de la communauté.

Si, dans le cadre de la déconsécration, la communauté est fusionnée avec une autre, la confirmation de ministres dans leur ministère peut également avoir lieu lors de ce service divin.

La prière finale du service de dédicace devrait comporter les éléments suivants :

- La reconnaissance au sujet du fait que les fidèles de la communauté ont pu se rassembler dans cet édifice qui a été, pour eux, un lieu de refuge dans leur confrontation aux soucis et aux fardeaux.
- La reconnaissance au sujet de la présence de la Trinité divine qui a été expérimentée dans l'action de la parole et l'efficacité des sacrements et des bénédictions.
- La demande que la foi des fidèles soit préservée et qu'ils trouvent un abri sûr dans leur nouvelle communauté ou, le cas échéant, prière pour une vie communautaire bénie dans le nouvel édifice religieux.

La prière finale s'achève par le mot « Amen ».

Suit alors la déconsécration du lieu de célébration en les termes suivants :

« Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, je déconsacre ce lieu. Désormais, il ne sera plus le lieu de manifestation de l'Esprit Saint. Que la paix de Dieu accompagne la communauté sur son cheminement futur. Amen. »

La déconsécration se fait sans geste de bénédiction. Elle est immédiatement suivie par la bénédiction finale et le triple « Amen ».

En fonction des usages régionaux, des ministres pourront, après la contribution musicale finale, transporter la Bible (symbole de la parole de Dieu) et les calices / les patènes baptismales (symbole des sacrements) hors de l'ancienne salle de célébration.

## 2.5 Le service nuptial

Le service nuptial est un service divin sans actes sacramentels séparé, avec la composante d'une bénédiction : la dispensation de la bénédiction nuptiale. Il est célébré par l'apostolat ou des ministres sacerdotaux et devrait, si possible, avoir lieu dans une église ou dans un autre lieu digne. Sa durée n'excédera pas 45 minutes.

L'entrée des mariés peut avoir lieu au début du service nuptial. Elle peut être accompagnée de musique ; l'assemblée se lève. Ensuite, le service nuptial se déroule comme suit :

- Cantique introductif
- Introduction trinitaire
- Prière introductive
- Lecture de la parole biblique
- Contribution musicale
- Prédication
- Prestation musicale (facultatif)
- Allocution aux époux
- Interrogation des époux ou vœux de fidélité réciproques
- Échange des alliances (facultatif)
- Dispensation de la bénédiction nuptiale
- Salutations/vœux de bénédiction ou prière par un ecclésiastique d'une autre confession chrétienne (facultatif)
- Contribution musicale
- Prière du « Notre Père » (facultatif)
- Prière finale
- Bénédiction finale
- Triple « Amen »

Lors des prières, de l'interrogation ou des vœux de fidélité réciproques des époux, l'échange des alliances et de la dispensation de la bénédiction nuptiale, l'assemblée se tient debout.

### Interrogation des époux au cas où le mariage civil est aussi contracté par l'Église

Si le mariage civil ou traditionnel se contracte aussi à l'Église, les époux échangeront leurs consentements après l'allocution de l'officiant-e et avant la dispensation de la bénédiction nuptiale : les époux prononcent leurs vœux de mariage. L'interrogation des époux obéira aux lois en vigueur dans le pays. Après avoir entendu les vœux de mariage et obtenu les consentements des époux, l'officiant-e, usant de son pouvoir de droit civil, les déclarera mari et femme aux yeux de la loi.

D'un point de vue liturgique suit alors soit l'interrogation des époux avant la bénédiction nuptiale soit les vœux de fidélité réciproques des époux.

### Interrogation des époux avant la dispensation de la bénédiction nuptiale

Avant de leur dispenser la bénédiction nuptiale, l'officiant-e demandera aux époux de se donner réciproquement leur consentement. Au gré des coutumes régionales, les époux pourront être interrogés séparément ou ensemble. Les questions posées aux époux auront la teneur suivante :

Sont-ils disposé

- à considérer leur conjoint comme un don de Dieu ?
- à se prêter mutuellement secours et assistance dans toutes les circonstances et à rester fidèles l'un à l'autre tout au long de leur vie ?
- à s'aimer et à se respecter, et à conformer leur vie aux commandements divins et à mettre ces derniers en pratique ?

Après leur réponse affirmative, l'officiant-e dispense la bénédiction nuptiale aux époux.

### Vœu de fidélité réciproque des époux avant la bénédiction nuptiale

Au lieu de répondre aux questions de l'officiant-e avant de recevoir la bénédiction nuptiale, les époux peuvent aussi se promettre réciproquement fidélité, en répétant le texte contraignant lu par l'officiant-e ou en le lisant eux-mêmes. Pour ce faire, ils se tourneront l'un vers l'autre.

D'abord, c'est l'époux qui prononce le vœu de fidélité :

« Moi, [prénom et nom de l'époux], je te reçois [prénom et nom de l'épouse] comme un don de Dieu et je promets, devant Dieu et cette assemblée, de t'aimer et de te rester fidèle dans le bonheur et dans les épreuves. Je suis disposé, dans les liens de notre mariage, à conformer ma vie aux commandements divins et à te porter respect et estime tout au long de ma vie. Dieu m'en est témoin. Amen. »

Vient le tour de l'épouse qui prononce le vœu de fidélité en ces termes :

« Moi, [prénom et nom de l'épouse], je te reçois [prénom et nom de l'époux] comme un don de Dieu et je promets, devant Dieu et cette assemblée, de t'aimer et de te rester fidèle dans le bonheur et dans les épreuves. Je suis disposée, dans les liens de notre mariage, à conformer ma vie aux commandements divins et à te porter respect et estime tout au long de ma vie. Dieu m'en est témoin. Amen. »

La bénédiction nuptiale est ensuite dispensée.

### Échange d'alliances des époux

Il est possible que les époux procèdent à l'échange de leurs alliances au cours du service nuptial. Si les époux le souhaitent, l'officiant-e les prie, après l'échange de leurs consentements ou le vœu de fidélité et avant la dispensation de la bénédiction nuptiale, de se passer l'un à l'autre l'alliance au doigt. L'échange des alliances se fait sans allocution.

En fonction des usages régionaux, il peut aussi se faire avant le vœu de fidélité réciproque ainsi qu'avant le mariage civil.

### Brève prière (facultatif)

## Dispensation de la bénédiction nuptiale

L'officiant-e dispense la bénédiction nuptiale en posant sa main sur les mains droites jointes des époux. Les termes en sont en substance ceux-ci :

« Recevez la bénédiction de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit pour l'union que vous avez contractée. »

La bénédiction nuptiale peut contenir d'autres vœux de bénédiction, à peu près en les termes suivants :

- Que Dieu, votre Père et Créateur, vous accompagne tout au long de votre vie, qu'il vous protège, qu'il prenne soin de vous et vous prête assistance.
- Que Dieu, le Fils, votre Rédempteur, vous conduise à la vie éternelle.
- Que Dieu, le Saint-Esprit, vous dirige et vous accorde sa sagesse.
- Que la Trinité divine vous affermisse dans votre amour et votre fidélité réciproques.
- Que la paix du Ressuscité soit avec vous !

La bénédiction nuptiale s'achève par le mot : « Amen ». Puis l'officiant-e félicite les époux.

Les couples de confessions mixtes peuvent demander qu'un-e ecclésiastique appartenant à la confession du conjoint qui n'est pas néo-apostolique prenne maintenant la parole pour leur adresser un message ou des paroles de bénédiction ou encore pour faire une prière et féliciter les époux. On ne procédera cependant ni à une bénédiction commune ni à une bénédiction supplémentaire. L'intervention de cet/-te ecclésiastique se fera devant l'autel.

Le service nuptial s'achève par la prière et la bénédiction finales ainsi que par le triple « Amen ».

La cérémonie nuptiale offre une palette plus vaste de contributions musicales, dont toutes devront cependant répondre aux critères de l'événement culturel.

## 2.6 Le service funèbre

### Le service divin sans actes sacramentels dans le cas d'un décès

Le service funèbre souligne d'abord que Dieu est le maître de la vie et de la mort. Il a pour but de rendre hommage à un-e défunt-e ainsi qu'à consoler et à fortifier la famille à travers le Saint-Esprit.

Face à la mort et au désespoir, nous pouvons nous rappeler les promesses de l'Évangile selon lesquelles Jésus-Christ est la vie ([Jean 14 : 19](#)).

La consolation réside avant tout dans l'espérance en le retour de Christ et en la résurrection des morts en Christ qui y est associée ([I Thessaloniens 4 : 13-18](#)).

L'assemblée en deuil réunie à l'occasion du service funèbre entoure les proches du/de la défunt-e pour leur témoigner sa sympathie et leur procurer le sentiment d'être en sécurité.

Le service funèbre peut avoir lieu au cimetière, dans un édifice religieux, dans des funérariums ou, selon les coutumes régionales, au domicile de la famille endeuillée.

Le service funèbre correspond au déroulement d'un service divin sans actes sacramentels et est célébré par une personne investie du ministère sacerdotal ou de l'apostolat. Le déroulement est le même pour tous les types d'inhumation. Le service funèbre peut se dérouler dans le contexte immédiat de l'inhumation ou encore à un autre moment.

Outre l'interprétation de la parole biblique, la prédication peut aborder les dates et les étapes de la vie du/de la défunt-e ; il est également possible de faire lecture d'un curriculum vitae.

La partie prédication est suivie de la restitution du corps et de la bénédiction d'adieu, qui, toutes deux, se feront en règle générale lors de l'inhumation, où elles sont accompagnées d'un acte correspondant (geste de bénédiction).

Si l'inhumation se fait en l'absence de ministre, la restitution du corps et la bénédiction d'adieu se feront pendant le service funèbre.

## Restitution du corps et bénédiction d'adieu

Le texte liturgique de la restitution du corps – pour toutes les formes d'inhumation – est le suivant :

*« À présent, je restitue le corps corruptible à la terre, par ces paroles : 'Que la terre retourne à la terre, la poussière à la poussière, la cendre à la cendre. Quant à l'âme et à l'esprit, je les recommande à l'amour de Jésus-Christ qui les gardera en vue de la résurrection à la vie éternelle.' »*

La bénédiction d'adieu suit immédiatement, accompagnée du geste de bénédiction, c'est-à-dire les bras étendus, en les termes :

*« L'Éternel gardera ton départ et ton arrivée, dès maintenant et à jamais. Amen. »* (Psaumes 121 : 8).

Ensuite, on pourra réciter la prière du « Notre Père » avec toute l'assemblée. Suivent la prière et la bénédiction finales. Le service funèbre se termine par le triple amen de l'assemblée.

Lors des prières, de la restitution du corps et de la bénédiction d'adieu, l'assemblée se tient debout. Pour les chants, elle suivra les indications de l'officiant-e.

On pourra prévoir des éloges funèbres qui se feront de préférence après la bénédiction finale.

Aperçu du déroulement d'un service funèbre :

- Prestation musicale (facultatif)
- Introduction trinitaire
- Prière introductive
- Lecture de la parole biblique
- Prestation musicale (facultatif)
- Prédication
- Lecture du curriculum vitae (facultatif)
- Prestation musicale lors du changement d'intervenants (facultatif)
- Intervention à l'autel (facultatif)
- Le cas échéant, restitution du corps
- Le cas échéant, bénédiction d'adieu
- Prière du « Notre Père » (facultatif)
- Prestation musicale ou instants de silence (facultatif)

- Prière finale
- Bénédiction finale
- Chant du triple « Amen »
- Prestation musicale (facultatif)
- Éloges funèbres (facultatif)
- Prestation musicale finale (facultatif)

### Inhumation indépendante du service funèbre

Le déroulement de l'inhumation au cimetière est le suivant (identique pour l'inhumation, l'incinération et les funérailles en mer) :

- Prestation musicale (facultatif)
- Introduction trinitaire
- Prière introductive
- Prestation musicale (facultatif)
- Brève allocution
- Restitution du corps
- Bénédiction d'adieu
- Prière du « Notre Père » (facultatif)
- Prière finale
- Bénédiction finale
- Éloges funèbres (facultatif)
- Prestation musicale finale (facultatif)

## 2.7 Dispensation des sacrements et bénédictions en dehors du service divin

### Dispensation des sacrements

Dans des cas particuliers, il est possible de recevoir les sacrements en dehors du service divin public (à l'hôpital, dans un établissement médicalisé, à la maison, par exemple).

Cette célébration sacramentelle se déroule conformément à la liturgie du service divin.

Si l'on souhaite administrer des sacrements, par exemple dans un hôpital ou un établissement de soins, il faut veiller à ce que la célébration puisse être effectuée dignement.

### Bénédictions

Il est possible de recevoir des bénédictions en dehors du service divin public (à l'hôpital, dans un établissement médicalisé, à la maison, par exemple). L'Église territoriale règle les détails.

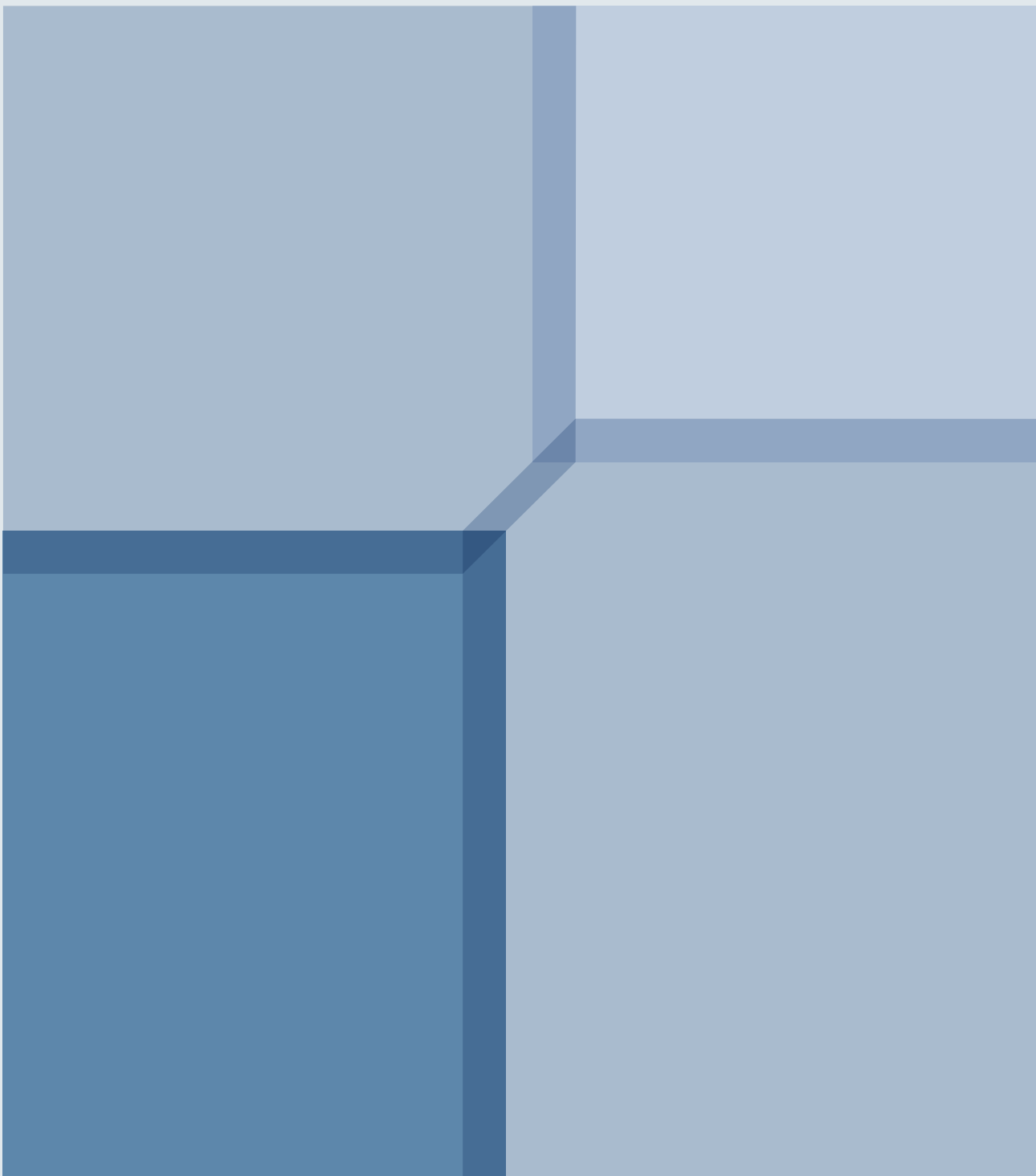
La dispensation de la bénédiction prénatale, premier acte visible de Dieu à l'égard de l'homme, a généralement lieu dans le cadre d'une visite pastorale (voir le point 4.7).

Après l'allocution, l'introduction trinitaire et la prière introductive qui se termine par le mot « Amen » suit la dispensation de la bénédiction (p. ex. anniversaires de mariage). La célébration s'achève par une prière et la bénédiction.

La liturgie correspond à celle de la liturgie du service divin sans actes sacramentels (point 2.1).

---

OFFICES CONDUITS PAR  
UNE PERSONNE NON  
INVESTIE D'UN MINISTÈRE  
(AVEC FORME LITURGIQUE)  
ET VEILLÉES (SANS FORME  
LITURGIQUE)



### 3.1 Office conduit par une personne non investie d'un ministère (avec forme liturgique)

#### Cérémonie liturgique non conduite par des ministres

Là où les services divins ne peuvent être célébrés qu'épisodiquement ou là où, pour une longue durée, aucun-e ministre sacerdotal(e) n'est disponible pour la célébration de services divins, ces derniers pourront être remplacés par des services sans actes sacramentels célébrés par des diacres, en accord avec l'apôtre (cf. « Le service divin sans actes sacramentels », chapitre 2).

Cependant, en l'absence de tout ministre, il est possible d'organiser des offices conduits par une personne non investie d'un ministère. Ces célébrations comportent une forme liturgique déterminée mais sont conduites par des membres de la communauté non-ordonnés. L'organisation de tels offices vise à garantir des soins pastoraux et la pratique de la communion fraternelle aux membres d'une communauté. Par conséquent, ces offices se dérouleront de préférence dans le lieu de célébration habituel.

Avec sa forme liturgique fixe, cet office se différencie par conséquent d'autres réunions à formes variables, présidées, en des occasions particulières, par des ministres de l'Église ou des laïcs (voir le point 3.2).

Au cas où la nécessité de tels offices conduits par des personnes non investies d'un ministère s'impose, l'apôtre ou un-e ministre sacerdotal(e) mandaté(e) par lui/elle devra confier cette charge à un frère ou à une sœur qui conduira ces offices pour une période limitée, notamment au cours d'un service divin, par téléphone ou par courrier.

Comme le service divin, cet office conduit par un membre non-ordonné est aussi ouvert au public.

#### Organisation de l'office conduit par une personne non investie d'un ministère

Si le lieu de célébration est pourvu d'un autel, on le préparera comme pour un service divin sans actes sacramentels, donc sans y poser de calices.

Pendant toute la durée de l'office, la personne qui le préside se tiendra debout ou assise devant l'autel, pour autant qu'il y en ait un. Si les participants sont peu nom-

breux, il est recommandé de disposer des chaises de manière à former un cercle. Tous ceux qui participent à l'office se lèvent à l'occasion des prières et des chants.

### Début de l'office conduit par une personne non investie d'un ministère

Si possible, on chantera un cantique commun. Il n'y aura pas d'introduction trinitaire, car il ne s'agit pas d'un service divin. L'office conduit par une personne non investie d'un ministère commence par une prière,

dont la teneur peut être la suivante :

- la louange de Dieu,
- les remerciements pour la protection, l'aide et la grâce qu'il a accordées
- l'imploration de la paix divine
- l'imploration de l'affermissement de la communion fraternelle
- l'imploration de la communion avec l'apostolat
- l'intercession en faveur des membres absents

Une intervention musicale peut ensuite avoir lieu. Vient ensuite la lecture d'une parole biblique préconisée.

Puis il est fait lecture d'un texte indiqué par l'apôtre. Cette lecture ne s'achève pas par le mot « Amen ». Si ce texte comporte des citations bibliques, celles-ci pourront être lues dans la Bible.

Des contributions musicales peuvent enrichir l'office.

Au cours de cet office, on pourra aussi donner à quelques membres de l'assemblée l'occasion d'exprimer les sentiments et les pensées que leur inspire le texte qui a été lu.

### Fin de l'office conduit par une personne non investie d'un ministère

À la fin de l'office, toute l'assemblée récitera le « Notre Père ».

L'office s'achève par une prière.

Sa teneur peut être la suivante :

- l'action de grâce pour la parole entendue et la communion fraternelle vécue
- l'intercession pour les membres de la communauté, ceux qui sont confrontés à la détresse, la maladie, l'affliction et la persécution
- l'imploration de la bénédiction des sacrifices consentis
- l'imploration de la bénédiction, de la protection et de la paix de Dieu ainsi que de son aide et de sa proximité
- l'imploration pour le retour imminent de Christ
- l'imploration d'acceptation lors du retour de Christ

### L'office conduit par une personne non investie d'un ministère avec réception de la sainte cène

S'il faut s'attendre à ce que, pendant une longue période, seuls aient lieu des services divins sans actes sacramentels ou des offices présidés par des membres non-ordonnés, les membres de la communauté qui participent aux services divins sans actes sacramentels ou aux offices conduits par une personne non investie d'un ministère peuvent, sur ordre de l'apostolat, bénéficier de la possibilité, à intervalles appropriés, de recevoir la sainte cène. Cette procédure s'applique en l'absence de toute autre possibilité de célébration néo-apostolique de la sainte cène.

Le déroulement de tels offices avec réception de la sainte cène s'appuie sur la pratique des « lettres pastorales », envoyées par la direction de l'Église territoriale aux membres de la communauté dans des cas particuliers définis, contenant des hosties consacrées.

L'assemblée réunie à l'occasion de cet office reçoit à cette fin une lettre pastorale contenant des hosties d'ores et déjà consacrées. Les hosties de la lettre pastorale sont déposées avant le début de l'office dans un récipient approprié / un calice, qui est dans ce cas placé sur l'autel ou sur une table.

Déroulement de la sainte cène dans le cas de l'office conduit par une personne non investie d'un ministère :

- Après la prière commune du « Notre Père », la personne qui préside l'office fait lecture de l'absolution figurant dans la lettre pastorale.

- La personne qui conduit l'office ouvre les calices contenant les hosties consacrées qui ont été envoyées avec la lettre pastorale.
- Puis elle lit, dans la lettre pastorale, la formule de distribution pour la réception de la sainte cène. « Le corps et le sang de Jésus donnés pour toi ! »
- Chacun des membres de l'assemblée prend ensuite lui-même l'hostie.

Si la réception de la sainte cène a lieu au cours d'un service divin sans actes sacramentels (voir le point 2.1.2), le déroulement sera le même.

## 3.2 Veillée (sans forme liturgique)

### Réunion occasionnelle sans forme liturgique

Contrairement aux offices conduits par une personne non investie d'un ministère, comportant une forme liturgique déterminée, les veillées sont des réunions occasionnelles sans forme liturgique.

Les occasions possibles de telles réunions peuvent être des fêtes religieuses ou des événements sociaux ainsi que des commémorations ou des catastrophes. Ces réunions pourront par exemple avoir lieu la veille de Noël, le Jeudi saint (institution de la sainte cène), le Vendredi saint (mort de Jésus) ou le jour de l'Ascension. De même, une veillée à la mémoire des défunts peut par exemple précéder un service divin en faveur des défunts ou le jour des morts. On pourra aussi en tenir à l'occasion d'anniversaires de communautés ou dans le cadre d'autres manifestations de relations publiques ainsi qu'à des fins d'évangélisation ou de contact avec d'autres confessions chrétiennes. Les veillées ont toujours trait à la foi chrétienne.

Déroulement et direction d'une veillée :

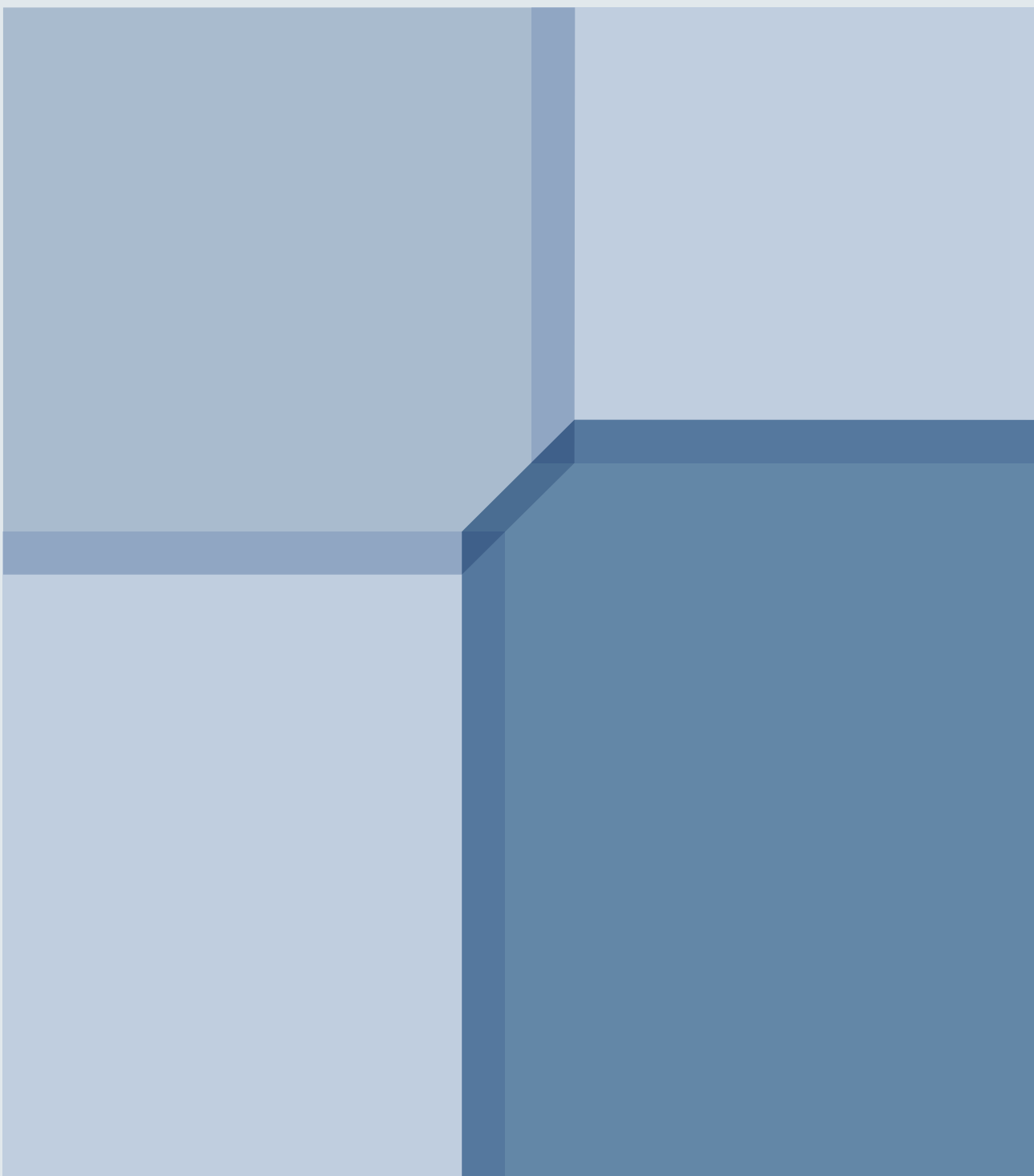
La veillée n'a pas de forme liturgique. Elle n'est donc pas une forme particulière du service divin. La présence de ministres n'est pas nécessaire ; le déroulement d'une veillée est déterminé par la personne qui la préside.

Cette personne ne se tient pas non plus à l'autel. Au cours d'une veillée, il n'y a ni proclamation de la parole (qui est un élément du service divin) ni dispensation de sacrements ou de bénédictions. Une veillée débute et se termine par une prière. Elle ne comporte ni introduction trinitaire ni bénédiction finale ni triple « Amen ».

La décision d'organiser une veillée dans l'édifice religieux incombe à la personne chargée de la direction de la communauté. Dans tous les cas, son déroulement doit respecter la sainteté du lieu.

---

# DISPENSATION DE SACREMENTS ET DE BÉNÉDICTIONS



## 4.1 Le saint baptême d'eau

### Intégration dans le déroulement liturgique

La dispensation des sacrements est un événement central du service divin (service divin principal). Le saint baptême d'eau a lieu après l'absolution et la prière d'actions de grâces, et peut être introduit par une contribution musicale. Si des dispensations de sacrements et des bénédictions sont prévues avant la célébration de la sainte cène, on y procédera dans l'ordre suivant :

- saint baptême d'eau
- admission
- saint-scellé
- confirmation

### Déroulement

Le sacrement du saint baptême d'eau est dispensé par l'apôtre ou des ministres sacerdotaux. L'acte se déroule devant l'autel.

### L'allocation lors du baptême d'enfants<sup>4</sup>

Les points suivants seront abordés :

- Jésus a valorisé les enfants lorsqu'il a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants ». Les enfants peuvent donc aussi recevoir les sacrements.
- Les parents assument la responsabilité de l'éducation dans la foi chrétienne, telle qu'elle est prêchée dans l'Église néo-apostolique.
- L'assemblée est appelée à former un espace de renforcement de la foi, d'attention et d'amour pour l'enfant.
- Le saint baptême d'eau est la première grâce fondamentale accordée sacramentellement à l'homme par Dieu.<sup>5</sup> Elle est nécessaire en vue du salut.
- Par le baptême, le baptisé est intégré dans le corps de Christ, c'est-à-dire dans l'Église de Christ.

4 Dans la mesure où d'autres personnes que les parents prennent en charge l'éducation religieuse de l'enfant, l'allocation qui suit s'adressera aux personnes investies de l'autorité parentale.

5 cf. Marc 16 : 16

- Le baptême, c'est être enseveli et ressuscité avec Christ.<sup>6</sup>
- Le péché originel est lavé.<sup>7</sup>

### L'allocution lors du baptême d'adultes<sup>8</sup>

Les points suivants seront abordés :

- La foi et la connaissance de la personne à baptiser sont des conditions préalables à la réception du saint baptême d'eau.
- En fait également partie la profession de foi néo-apostolique :
  - en la Trinité divine,
  - en la mort, la résurrection et le retour de Jésus-Christ, et
  - en la mission et l'autorité de l'apostolat.
- Cette foi est vécue au quotidien et dans la communion du service divin.
- L'assemblée est appelée à former un espace de renforcement de la foi, d'attention et d'amour.
- Le saint baptême d'eau est la première grâce fondamentale accordée sacramentellement à l'homme par Dieu.<sup>9</sup> Elle est nécessaire en vue du salut.
- Par le baptême, la personne à baptiser est intégrée dans le corps de Christ, c'est-à-dire dans l'Église de Christ.
- Le baptême, c'est être enseveli et ressuscité avec Christ.<sup>10</sup>
- Le péché originel est lavé.<sup>11</sup>

---

6 cf. Romains 6 : 4

7 Péché originel : état de séparation d'avec Dieu résultant de la chute de l'homme, dont il peut sortir grâce au baptême d'eau (la propension de l'homme à pécher demeure).

8 Sont aussi considérés comme adultes les enfants ayant atteint la majorité religieuse qui assument eux-mêmes la responsabilité de leur foi.

9 cf. Marc 16 : 16

10 cf. Romains 6 : 4

11 voir la note de bas de page n° 7

### Demande du consentement lors du baptême d'enfants

L'officiant-e demande ensuite aux parents d'exprimer leur consentement en disant « oui » :

*« Chers parents, devant Dieu et l'assemblée, je vous pose à présent la question suivante : Croyez-vous en Jésus-Christ et êtes-vous disposés à élever votre enfant dans la foi néo-apostolique et à lui apprendre à rester fidèle au Seigneur ? Si tel est le cas, exprimez votre consentement devant Dieu et devant l'assemblée en disant : 'oui'. »*

Si un des parents n'est pas néo-apostolique, il est possible de compléter de cette manière :

*« ... à élever votre enfant dans la foi néo-apostolique et à soutenir cette éducation... »*

### Demande du consentement lors du baptême d'adultes

L'officiant-e demande ensuite à la personne à baptiser d'exprimer son consentement en disant « oui » :

*« Devant Dieu et l'assemblée, je vous pose à présent la question suivante : Croyez-vous en Jésus-Christ et êtes-vous disposé(e) à conformer votre vie à l'Évangile tel qu'il est annoncé par les apôtres ? Si tel est le cas, exprimez votre consentement en disant : 'oui' ».*

### Prière consécutive au consentement

Après le consentement des parents ou de la personne à baptiser, une prière est prononcée. La teneur de cette prière peut être la suivante :

- Demande à Dieu d'accorder la force et la capacité de tenir la promesse donnée.
- Demande à Dieu de bénir le développement de la foi du/de la candidat-e au baptême.

### Consécration de l'eau en vue du baptême

L'eau en vue du baptême est consacrée. Pour ce faire, l'officiant-e étend sa main sur l'eau du baptême et procède à sa consécration en les termes suivants :

*« Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, je bénis cette eau et je la consacre au saint sacrement du baptême. Amen. »*

### L'acte baptismal

Suit maintenant l'acte baptismal. Pour ce faire, l'officiant-e prononce la formule trinitaire suivante :

*« [Le cas échéant, on citera ici le prénom], je te baptise au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. »*

Tout en prononçant cette formule baptismale, l'officiant-e tracera, à trois reprises, une croix sur le front du candidat au baptême avec l'eau consacrée, après avoir trempé préalablement sa main à trois reprises dans l'eau consacrée. On veillera à utiliser une quantité d'eau suffisante à cet effet.

On répétera la formule trinitaire ci-dessus ainsi que l'acte baptismal pour chacun des candidats présents.

En imposant ses mains au/à la candidat-e, l'officiant-e poursuivra en ces termes :

*« Par cet acte, Dieu efface le péché originel. À présent, tu es intégré(e) au corps de Christ et, par là même, à l'Église de Christ. »*

### Dispensation de la bénédiction baptismale

Suit immédiatement la bénédiction baptismale qui est dispensée par l'imposition des mains. Sont recommandés les termes suivants :

Dieu, le Père,

- te communique sa grâce et te conduit sur le chemin qui mène au salut et à la rédemption complète ;
- prend soin de toi avec amour.

Dieu, le Fils,

- a sacrifié sa vie pour toi ;
- te donne accès à la sainte cène et aux bénédictions de la maison de Dieu ;
- t'offre sa paix.

Dieu, le Saint-Esprit,

- te formera et te façonnera selon la nature de Jésus-Christ ;
- te préservera sur le chemin de la vie et de la foi.

Si tu te declares publiquement pour Jésus-Christ, lui aussi se déclarera pour toi devant son Père qui est dans les cieux.<sup>12</sup>

### Conclusion obligatoire

*« Que la bénédiction de Dieu t'accompagne, et que la paix du Ressuscité soit avec toi ! Amen. »*

### Début de la célébration de la sainte cène

Après avoir reçu les vœux de bénédiction, les baptisés ou les parents et leur enfant baptisé reprennent leur place dans l'assemblée.

En l'absence d'autres actes ou prestations musicales, l'assemblée reste debout en vue de la célébration de la sainte cène.

---

<sup>12</sup> cf. Matthieu 10 : 32

### Baptême conditionnel

Un saint baptême d'eau ayant d'ores et déjà été administré en bonne et due forme ne sera pas répété. Dans certains cas, il arrive que des croyants ne soient pas certains d'avoir réellement reçu le saint baptême d'eau lorsqu'ils étaient enfants. En outre, s'il est impossible d'obtenir des documents à ce sujet, un baptême dit « conditionnel » peut être dispensé. Un tel baptême donne un sentiment de sécurité au croyant et évite d'autre part qu'un « rebaptême » soit effectué.

Le baptême conditionnel se déroule comme le saint baptême d'eau. Il est introduit par les termes suivants :

« Sous réserve que tu n'aies pas encore reçu le saint baptême d'eau,  
je te baptise au nom de... »

Le baptême conditionnel se fera de préférence en dehors du service divin, dans le cadre d'un service pastoral à domicile. L'acte doit être documenté.

## 4.2 Le saint-scélé

### Intégration dans le déroulement liturgique

La dispensation du saint-scélé a lieu après l'absolution et la prière d'actions de grâces, et peut être introduite par une contribution musicale. Si plusieurs actes sont prévus avant la célébration de la sainte cène, on y procédera dans l'ordre suivant :

- saint baptême d'eau
- admission
- saint-scélé
- confirmation

### Déroulement

Le saint-scélé est dispensé exclusivement par l'apostolat. L'acte se déroule devant l'autel.

### L'allocution lors du saint-scélé d'enfants<sup>13</sup>

Teneur recommandée :

- Le don du Saint-Esprit est dispensé, ce qui signifie que l'Esprit de Dieu a élu durablement domicile en l'être humain.
- Ainsi s'achève ce qui a été commencé lors du saint baptême d'eau : la régénération d'eau et d'Esprit est ainsi accomplie et la filiation divine est établie.
- L'enfant reçoit la condition nécessaire pour devenir des prémices et compter parmi l'Épouse de Christ.
- Les parents assument la responsabilité de l'éducation dans la foi chrétienne.

---

<sup>13</sup> Dans la mesure où d'autres personnes que les parents prennent en charge l'éducation religieuse de l'enfant, l'allocution et l'interrogation qui suivent s'adresseront aux personnes investies de l'autorité parentale.

## L'allocution lors du saint-scellé d'adultes

Teneur recommandée :

- Le don du Saint-Esprit est dispensé, ce qui signifie que l'Esprit de Dieu a élu durablement domicile en l'être humain.
- Ainsi s'achève ce qui a été commencé lors du saint baptême d'eau : la régénération d'eau et d'Esprit est ainsi accomplie et la filiation divine est établie.
- Les croyants reçoivent la condition nécessaire pour devenir des prémices et compter parmi l'Épouse de Christ.
- La personne scellée fait partie de ceux que Dieu prépare au retour de Christ par l'apostolat. Elle doit se laisser guider et fortifier par le Saint-Esprit.

## Demande du consentement

En tant que témoin de la dispensation des sacrements et du vœu de fidélité, l'assemblée est invitée à se lever. L'apôtre demande aux parents de l'enfant leur consentement à vouloir éduquer leur enfant dans la foi néo-apostolique ou, dans le cas d'adultes, leur demande de professer leur foi et de faire vœu de suivre Christ.

## Le saint-scellé d'enfants

Texte liturgique contraignant de la question adressée aux parents, si tous les deux sont néo-apostoliques :

*« Chers parents, devant Dieu et l'assemblée, je vous pose à présent la question suivante : Êtes-vous disposés à élever votre enfant dans la foi néo-apostolique, telle qu'elle est exprimée dans la confession de foi, et lui apprendre à rester fidèle au Seigneur et à se laisser préparer à son retour par la parole et les sacrements ? Si tel est le cas, exprimez votre consentement en disant : 'oui'. »*

Si un des parents n'est pas néo-apostolique, il est possible de compléter de cette manière :

*« ... à élever votre enfant dans la foi néo-apostolique et à soutenir cette éducation... »*

## Le saint-scellé d'adultes

Texte liturgiquement contraignant de la question :

*« Devant Dieu et l'assemblée, je vous pose à présent la question suivante : Professez-vous votre adhésion à la foi néo-apostolique, telle qu'elle est exprimée dans la confession de foi, êtes-vous disposé(e) à suivre Jésus-Christ et à vous laisser préparer à son retour par la parole et les sacrements ? Si tel est le cas, exprimez votre consentement en disant : 'oui' ».*

## Prière consécutive au consentement

Après le consentement, une prière est prononcée. La teneur de cette prière sera la suivante :

- Demande à Dieu de bénir le consentement donné
- Demande à la Trinité divine d'accorder le don du Saint-Esprit
- Demande à Dieu, le Saint-Esprit, d'accompagner le/la candidat-e au saint-scellé et de le/la remplir de la force nécessaire pour que le don de l'Esprit devienne efficace

## Acte du saint-scellé

La dispensation en bonne et due forme de ce sacrement nécessite comme signe visible le geste de l'imposition des mains : l'apôtre dispense le don du Saint-Esprit en imposant les mains sur la tête du/de la candidat-e au saint-scellé et en prononçant les paroles suivantes :

*« Reçois le don du Saint-Esprit au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ! »*

Il est possible d'enchaîner avec des déclarations dont la teneur sera celle-ci :

- C'est la Trinité divine qui agit en toi.<sup>14</sup>
- Il t'aime et t'a attiré(e) à lui.
- Dieu te scelle pour le jour du retour de Christ.<sup>15</sup>

---

14 cf. II Corinthiens 1 : 22

15 cf. Éphésiens 4 : 30

- Tu reçois le sceau de Dieu comme signe de salut.
- Tu es ainsi appelé(e) à servir aux côtés de Christ dans le royaume de paix.
- Jésus-Christ inscrit ton nom dans le livre de vie de l'Agneau.<sup>16</sup>
- Le don du Saint-Esprit a les effets suivants :
  - Il fonde la filiation divine.
  - Il fait de toi un héritier de la vie éternelle et un cohéritier de Christ.<sup>17</sup>
  - Il te transmet la condition nécessaire pour devenir des prémices et compter parmi l'Épouse de Christ.
- Il est le gage de la gloire future.<sup>18</sup>
- Par le saint-scellé, l'Esprit de Dieu élit durablement domicile en l'homme ; Dieu lui-même fait participer ce dernier de sa nature : « L'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné. »<sup>19</sup>
- Par cet acte, tu es concitoyen des saints et gens de la maison de Dieu, édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ étant la pierre angulaire.<sup>20</sup>
- Le Saint-Esprit veut te consoler, te fortifier et te préserver.

### Conclusion obligatoire

*« Que la bénédiction de Dieu t'accompagne,  
et que la paix du Ressuscité soit avec toi ! Amen. »*

### Début de la célébration de la sainte cène

Après la transmission des vœux de bénédiction, la personne scellée ou les parents et leur enfant scellé reprennent place dans l'assemblée. En l'absence d'autres actes, l'assemblée reste debout en vue de la célébration de la sainte cène.

---

16 cf. Apocalypse 21 : 27

17 cf. Tite 3 : 5-7 ; Romains 8 : 17

18 cf. Éphésiens 1 : 14

19 cf. Romains 5 : 5 / CÉNA 8.3.9

20 cf. Éphésiens 2 : 19b-20

### 4.3 La sainte cène

Vous trouverez des explications plus détaillées au sujet de la préparation et de la dispensation du sacrement de la sainte cène aux points 1.1 et 1.2.

## 4.4 Admission dans la communauté<sup>21</sup>

### Intégration dans le déroulement liturgique

L'admission d'hôtes au sein de la communauté est une bénédiction ; les candidats à l'admission professent leur adhésion à la foi néo-apostolique et se voient accorder durablement l'accès à la sainte cène. Elle a lieu après l'absolution et la prière d'actions de grâces, et peut être introduite par une contribution musicale.

Si plusieurs actes sont prévus avant la célébration de la sainte cène, on y procédera dans l'ordre suivant :

- saint baptême d'eau
- admission
- saint-scellé
- confirmation

### Déroulement

Ce sont les ministres sacerdotaux qui procèdent aux admissions. Elles se déroulent devant l'autel.

### Allocution

Teneur recommandée :

- C'est par la réception du saint baptême d'eau qu'à lieu la communication, par Dieu, de sa première grâce fondamentale.
- Toutes les personnes qui sont baptisées, qui croient en Jésus-Christ et le professent comme étant le Seigneur font partie de l'Église de Christ.

---

<sup>21</sup> La confession de foi néo-apostolique doit être expliquée aux hôtes avant leur admission lors d'entretiens pastoraux.

- Les conditions préalables à l'admission sont la foi et la profession de celle-ci en
  - le retour de Jésus-Christ pour l'enlèvement de son Épouse,
  - l'envoi des apôtres aux fins de préparer l'Épouse de Christ en vue du retour de Christ,
  - la réception, lors du saint-scellé, du don du Saint-Esprit.
- L'admission confère l'autorisation de participer de manière permanente à la célébration de la sainte cène.

### Demande du consentement

L'assemblée est invitée à se lever. Ensuite, l'officiant-e demande aux candidats à l'admission de professer leur adhésion à la foi néo-apostolique :

*« Devant Dieu et l'assemblée, je vous pose à présent la question suivante : Professez-vous votre adhésion à la foi néo-apostolique, êtes-vous disposé(e) à suivre Jésus-Christ et à vous laisser préparer, sous l'action de la parole de Dieu, à la réception du don du Saint-Esprit ? Si tel est le cas, exprimez votre consentement en disant : 'oui' ».*

### Prière consécutive au consentement

Après le consentement, une prière est prononcée. La teneur de cette prière sera la suivante :

- Demande à Dieu de lui accorder la force et la capacité de tenir sa promesse
- Demande à Dieu de bénir le développement de la foi de la personne admise au sein de la communauté

### L'acte d'admission

L'officiant-e procède à l'acte en les termes suivants :

*« Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, je te reçois dans la communion de foi et de cène de l'Église néo-apostolique. Désormais, tu as durablement accès à la sainte cène et aux bénédictions de la maison de Dieu. »*

Il est possible d'enchaîner avec des vœux de bénédiction dont la teneur sera celle-ci :

- Que la Trinité divine fortifie la personne admise dans la foi et la garde dans l'imitation de Jésus-Christ.
- Que la bénédiction de Dieu accompagne le/la croyant-e et que la paix du Ressuscité soit avec lui/elle.

### Début de la célébration de la sainte cène

Après avoir reçu les vœux de bénédiction, les personnes admises retournent à leur place dans l'assemblée.

En l'absence d'autres actes ou prestations musicales, l'assemblée reste debout en vue de la célébration de la sainte cène.

## 4.5 Confirmation

### Intégration dans le déroulement liturgique

La bénédiction qu'est l'acte de la confirmation est directement liée aux sacrements du saint baptême d'eau et du saint-scellé, et se déroule donc après l'absolution et la prière d'actions de grâces.

Lors des services divins dédiés à la confirmation, on ne procédera généralement pas à d'autres actes que la confirmation et la célébration de la sainte cène.

Si, toutefois, plusieurs actes sont exceptionnellement prévus avant la célébration de la sainte cène, on y procédera dans l'ordre suivant :

- saint baptême d'eau
- admission
- saint-scellé
- confirmation

L'acte de la confirmation peut être introduit par une prestation musicale. L'officiant-e ou un membre de la communauté désigné à cet effet fait lecture de la lettre de l'apôtre-patriarche, qui sera remise aux confirmands.

### Déroulement

La confirmation est conduite par l'apôtre ou un-e ministre sacerdotal(e). L'acte se déroule devant l'autel.

### Allocution

Teneur recommandée :

Le/la confirmand-e

- prend à son compte la responsabilité de la vie de foi ;
- professe publiquement son adhésion à la foi néo-apostolique, telle qu'elle est formulée dans la confession de foi ;
- s'engage à rester fidèle à la Trinité divine et à éviter le mal ;

- reçoit la bénédiction divine qui lui permettra d'accomplir son vœu de fidélité ;
- est invité(e) à s'intégrer, avec ses dons et talents, à la vie de la communauté.

### Demande du consentement et du vœu de confirmation

L'assemblée est invitée à se lever. Ensuite, l'officiant-e demande au/à la confirmand-e de professer son adhésion à la foi néo-apostolique :

*« Devant Dieu et l'assemblée, je te pose à présent la question suivante : Professes-tu ton adhésion à la foi néo-apostolique, telle qu'elle est formulée dans la confession de foi, es-tu disposé(e) à mener ta vie à l'exemple de Jésus-Christ et à te laisser préparer en vue de son retour ? Si tel est le cas, exprime ton consentement en disant : 'oui' ».*

L'officiant-e remercie le/la confirmand-e d'avoir donné son consentement et le/la prie de bien vouloir réciter le vœu de confirmation devant Dieu et l'assemblée, dans les termes suivants :

*« Je renonce au diable, à toutes ses œuvres et manifestations, et je me donne à toi, ô Trinité divine, Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, dans la foi et l'obéissance, et avec la sincère résolution de te rester fidèle jusqu'à mon dernier jour. Amen. »*

### Prière pour la bénédiction de Dieu

Après le consentement et le vœu de confirmation, une courte prière est prononcée, dans laquelle l'officiant-e implore Dieu d'accorder sa bénédiction.

### Dispensation de bénédictions

La bénédiction de la confirmation est dispensée, par l'imposition des mains, en les termes suivants :

*« Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, reçois la bénédiction à l'occasion de ta confirmation. »*

On pourra en outre évoquer les éléments suivants :

Que Dieu, le Père,

- qui t'a élu(e) de toute éternité, faisant de toi son enfant, et qui t'a accordé la régénération d'eau et d'Esprit,
- t'accorde à présent la force d'accomplir ton vœu de confirmation.

Que Dieu, le Fils,

- qui a sacrifié sa vie pour toi,
- qui t'a élu(e) pour faire partie de l'Église-Épouse,
- soit avec toi tous les jours,
- t'offre sa paix.

Que Dieu, le Saint-Esprit,

- fortifie ta foi et te donne la force de respecter ton vœu,
- te préserve sur le chemin de foi et de la vie,
- te prépare en vue du retour de Christ.

### Conclusion obligatoire

*« Que la bénédiction de Dieu t'accompagne, et que la paix du Ressuscité soit avec toi ! Amen. »*

L'officiant-e félicite les confirmands et leur souhaite la bienvenue, en leur qualité de chrétiens responsables, dans la communauté et dans le cercle de la jeunesse. L'assemblée reste debout.

Après avoir reçu les vœux de bénédiction, les confirmands retournent à leur place dans l'assemblée. Si la confirmation s'achève par une prestation musicale, l'assemblée s'assiéra.

### Début de la célébration de la sainte cène

Suit alors la célébration de la sainte cène.

## 4.6 Bénédiction à l'occasion des anniversaires de mariage<sup>22</sup>

### Intégration dans le déroulement liturgique

La dispensation d'une bénédiction à l'occasion d'un anniversaire de mariage fait suite à la célébration de la sainte cène. Si plusieurs actes sont prévus avant la célébration de la sainte cène, on y procédera dans l'ordre suivant :

- Admission à la retraite, déliement de mandatements ou de nominations liés au ministère
- Ordination, mandatement, nomination, confirmation
- Déliement de services non liés au ministère et nomination à ceux-ci
- Fiançailles, mariage, anniversaire de mariage

### Déroulement

La bénédiction à l'occasion d'un anniversaire de mariage est dispensée par l'apostolat ou par des ministres sacerdotaux. On procédera à cet acte devant l'autel ou encore à la place où sont installés les époux.

En règle générale, l'acte sera introduit par une contribution musicale.

### Allocution

Les points suivants peuvent être abordés :

- Louange et remerciements pour la protection et l'accompagnement divins
- Le cas échéant, évocation d'événements particuliers dans la vie conjugale/familiale
- Le cas échéant, évocation de l'engagement des époux dans la communauté
- Le cas échéant, dédicace d'une parole biblique aux époux, avec de brèves explications

---

<sup>22</sup> cf. CÉNA 12.2.3.2

## Prière pour la bénédiction de Dieu

L'assemblée se lève pour une prière dans laquelle l'officiant-e implore Dieu d'accorder sa bénédiction.

## Dispensation de bénédictions

Les époux sont priés de se donner la main droite. L'officiant-e pose sa main sur celles des époux et leur dispense la bénédiction en les termes suivants :

*« Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, recevez la bénédiction de Dieu à l'occasion de votre anniversaire de mariage. »*

On pourra évoquer les éléments suivants :

- Dieu vous a préservés au cours des années passées
- Vous êtes toujours recommandés à sa sollicitude
- Que Dieu éveille en vous de bonnes pensées, afin que vous puissiez vous réjouir réciproquement
- Que Dieu continue à bénir votre union
- Qu'il vous prépare en vue du retour de Jésus-Christ

## Conclusion obligatoire

*« Que la bénédiction de Dieu vous accompagne, et que la paix du Ressuscité soit avec vous ! Amen. »*

## Transition vers la prière finale

Une autre contribution musicale peut faire suite aux vœux de bénédiction adressés aux époux. Suivra alors la prière finale.

## 4.7 Bénédiction prénatale

### Intégration dans le déroulement liturgique

La bénédiction prénatale est dispensée comme premier acte visible de Dieu à l'égard de l'homme. L'acte est administré à la mère, à sa demande. Il a généralement lieu dans le cadre d'une visite pastorale.

### Déroulement

La condition préalable à l'octroi de la bénédiction est la constatation médicale d'une grossesse.

La bénédiction prénatale n'est pas la promesse d'une grossesse exempte de problèmes ni de la naissance en bonne santé de l'enfant.

La bénédiction prénatale est dispensée par l'apostolat ou par des ministres sacerdotaux.

### Allocution

La préparation à cette bénédiction se fait de la manière suivante<sup>23</sup> :

- Le premier acte visible de Dieu à l'égard de l'homme est la bénédiction prénatale.
- Par cette bénédiction, Dieu fortifie la mère, afin qu'elle puisse encourager son enfant au cours de son développement intra-utérin.
- Cette bénédiction profite également à l'enfant à naître. La mère et l'enfant sont en sécurité dans la main du Seigneur.
- Tout au long de sa croissance intra-utérine, l'enfant est totalement uni à sa mère. Il absorbe ce que la mère apporte à son corps, à son âme et à son esprit. C'est pour cette raison que la mère peut, par ses prières et l'intégration délibérée de son enfant dans sa vie de foi, influencer positivement l'enfant à naître.

---

<sup>23</sup> cf. CÉNA 12.2.1

## La prière

Pour la prière et la bénédiction, l'assemblée se lève pour autant que cela soit possible.

La bénédiction débute au nom de la Trinité divine. Dans la prière qui suit, l'officiant-e remercie Dieu pour la vie nouvelle qui est en train de se développer et lui demande d'accorder la bénédiction prénatale.

## Dispensation de bénédictions

Après la prière, la bénédiction prénatale est dispensée par l'imposition des mains sur la tête de la future maman en les termes suivants :

*« Reçois la bénédiction prénatale, au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ! »*

Il est possible d'enchaîner avec des déclarations dont la teneur sera celle-ci :

- L'âme de l'enfant à naître a été créée par Dieu. L'enfant est appelé à être à l'image de Dieu.
- L'enfant et la mère sont recommandés à la sollicitude de Dieu pendant la grossesse.
- Puisse la grâce de Jésus-Christ accompagner l'enfant à naître et sa mère.
- Puisse le Saint-Esprit donner à la mère la force de veiller au bien-être de l'enfant à naître selon son corps, son âme et son esprit.

## Conclusion obligatoire

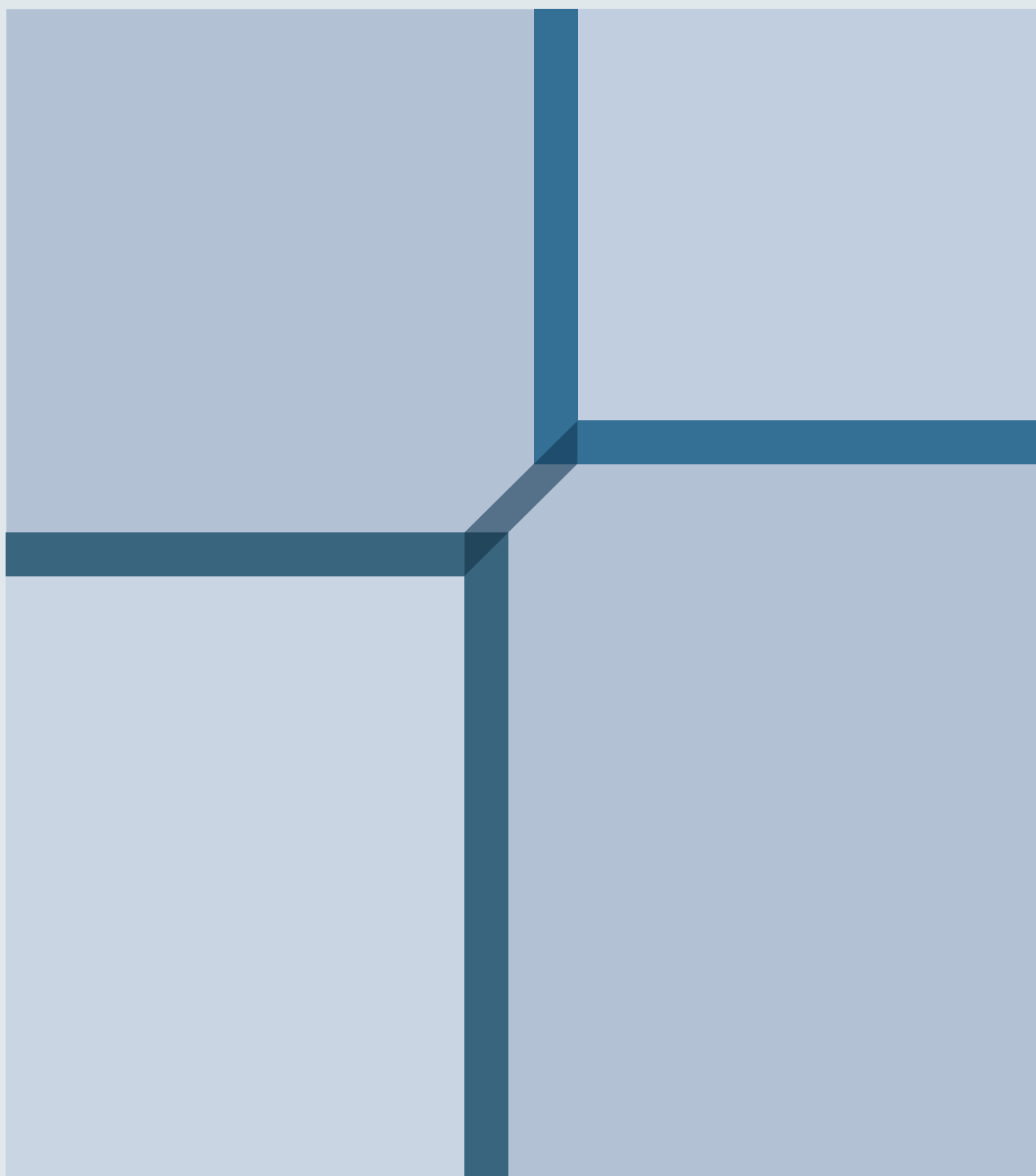
*« Que la bénédiction de Dieu vous accompagne, et que la paix du Ressuscité soit avec vous ! Amen. »*

## Prière finale

La dispensation de la bénédiction s'achève par une prière et la bénédiction finale.

---

## ACTES EN LIEN AVEC LE MINISTÈRE ET LES SERVICES



## 5.1 L'ordination de ministres

### Intégration dans le déroulement liturgique

L'ordination est l'institution dans un ministère spirituel. Elle est accomplie par l'apôtre, au nom de la Trinité divine, par l'imposition des mains et une prière. Elle confère pouvoir, sanctification et bénédiction.

L'ordination a lieu après la célébration de la sainte cène. Si plusieurs actes sont prévus, on y procédera dans l'ordre suivant :

- Admission à la retraite, déliement de mandatements ou de nominations liés au ministère
- Ordination, mandatement, nomination, confirmation
- Déliement de services non liés au ministère et nomination à ceux-ci
- Fiançailles, mariage, anniversaire de mariage

### Déroulement

C'est l'apôtre qui procède à l'ordination.

### Allocution

Teneur recommandée :

### Ministère diaconal

- C'est Dieu qui choisit le/la diacre pour exercer son ministère.<sup>24</sup>
- Les dons personnels sont bénis et sanctifiés pour le service au sein de l'Église.
- Dans le cadre de son mandat ministériel, le/la diacre reçoit le pouvoir de
  - proclamer véritablement la parole ;
  - dispenser la bénédiction trinitaire (bénédiction finale).

---

<sup>24</sup> voir l'article 5 de la confession de foi

- Il/elle intègre le corps ministériel de la communauté et du district, et peut, au sein de ce champ d'activité, se voir confier des services inhérents à son ministère.
- Il/elle est appelé(e) à mettre ses dons au service de Dieu et du prochain par amour et à professer publiquement sa foi.
- Il/elle est appelé(e) à donner l'exemple par son mode de vie conforme à l'Évangile.<sup>25</sup>

### Ministère sacerdotal

- C'est Dieu qui choisit le/la prêtre pour exercer son ministère.<sup>26</sup>
- Il/elle est béni(e) et sanctifié(e) en vue d'exercer son service sacerdotal.
- En plus des pouvoirs qui lui ont été conférés lors de son ordination dans le diaconat,<sup>27</sup> le/la prêtre reçoit le pouvoir de :
  - dispenser le sacrement du saint baptême d'eau ;
  - dispenser le sacrement de la sainte cène ;
  - proclamer le pardon des péchés au nom de Jésus-Christ et par mission de son mandant, l'apôtre ;
  - dispenser la bénédiction à l'occasion, par exemple, de la confirmation, des mariages ainsi que des services funèbres.

### Demande de consentement

L'assemblée est invitée à se lever. La question suivante est posée (en substance) à l'ordinand-e :

« Devant Dieu et l'assemblée, je vous pose à présent la question suivante : Êtes-vous disposé(e) à accepter le [ministère de diacre/ prêtre] et à l'exercer dans la communauté de [...], dans la fidélité à Dieu, dans l'unité avec l'apostolat et dans la conformité aux règles ecclésiales ?

---

<sup>25</sup> cf. I Timothée 3 : 8-13

<sup>26</sup> voir l'article 5 de la confession de foi

<sup>27</sup> Si, auparavant, le/la ministre n'a pas été investi(e) du ministère de diacre, il faudra aussi lui conférer les pouvoirs inhérents au diaconat.

Êtes-vous disposé(e) à conformer votre vie à l'Évangile de Jésus-Christ, à servir ceux qui sont confiés à vos soins dans la foi néo-apostolique, telle qu'elle est exprimée dans la confession de foi, avec humilité, et dans l'amour de Dieu et du prochain ? Si tel est le cas, exprimez votre consentement en disant : 'oui' ».

### Prière (avec épiclese<sup>28</sup>)

La teneur de la prière pourra être la suivante :

- Demande à Dieu de bénir le consentement donné
- Demande à Dieu d'accorder les forces et la capacité de tenir la promesse qui a été faite et d'accomplir les services inhérents au ministère conféré
- Demande à Dieu, le Saint-Esprit, de conférer bénédiction, sanctification et pouvoir à travers l'ordination

### Acte

Le ministère est reçu à genoux devant l'autel. L'ordination se fait par l'imposition des mains sur la tête de la personne à ordonner, en prononçant les paroles suivantes :

*« Reçois le [ministère de diacre/prêtre] au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ! Reçois, de l'apostolat de Jésus-Christ, le pouvoir, la sanctification et la bénédiction nécessaires à l'accomplissement, dans la puissance du Saint-Esprit, de tous les services inhérents à ce ministère ! »*

---

28 Invocation du Saint-Esprit

Puis sont cités les pouvoirs inhérents au ministère conféré :

*« Reçois le pouvoir de...*

- [ministère diaconal :] ... *proclamer véritablement la parole et de dispenser la bénédiction trinitaire à la fin du service divin. »*
- [ministère sacerdotal :] ... *dispenser le saint baptême d'eau et de consacrer et dispenser la sainte cène ainsi que d'annoncer le pardon des péchés au nom de Jésus-Christ et par mission de ton mandant, l'apôtre. En outre, tu es désormais autorisé(e) à dispenser des bénédictions dans le contexte ecclésiastique. »*

Suivent alors des paroles de bénédiction et de sanctification prononcées par le/la ministre :

- Que Dieu éveille, affermisse et multiplie les dons à ta disposition et qu'il te communique des forces supplémentaires.<sup>29</sup>
- Que Dieu te donne part à sa sainteté, à travers le ministère qui est saint, afin que tu puisses accomplir des actes saints dans la puissance du Saint-Esprit.<sup>30</sup>
- Proclame et défends l'Évangile de Jésus-Christ, suis les fidèles confiés à tes soins, sois un modèle pour eux et encourage-les dans la foi. Accompagne-les de tes prières, y compris quand ils sont accablés par les fardeaux de la vie quotidienne.<sup>31</sup>
- Contribue à la joie de ceux dont tu as la charge et ne domine pas sur leur foi.<sup>32</sup>
- Que la joie de l'Éternel soit toujours ta force.<sup>33</sup>
- Que les anges de l'Éternel t'accompagnent sur toutes tes voies.

### Conclusion obligatoire

*« Que la bénédiction de Dieu t'accompagne,  
et que la paix du Ressuscité soit avec toi ! Amen. »*

29 cf. CÉNA-QR 416

30 cf. CÉNA-QR 417

31 cf. CÉNA-QR 468

32 cf. II Corinthiens 1 : 24

33 cf. Néhémie 8 : 10



Ordination



Ordination

## 5.2 Mandatement de ministres

### Intégration dans le déroulement liturgique

Le mandatement est délégation d'un service lié à un ministère spirituel et impliquant une fonction dirigeante au sein de la communauté, du district, de l'Église territoriale ou de l'Église globale.

Le mandatement a lieu après la célébration de la sainte cène. Si plusieurs actes sont prévus, on y procédera dans l'ordre suivant :

- Admission à la retraite, déliement de mandatements ou de nominations liés au ministère
- Ordination, mandatement, nomination, confirmation
- Déliement de services non liés au ministère et nomination à ceux-ci
- Fiançailles, mariage, anniversaire de mariage

### Déroulement

C'est l'apôtre (ou des ministres sacerdotaux mandatés par lui/elle) qui procède au mandatement.

### Allocution

Teneur recommandée entre autres :

### Responsable de district

- Le/la responsable de district assume la responsabilité spirituelle et organisationnelle de plusieurs communautés.
- Cela implique qu'il/elle défende la doctrine conformément à la confession de foi néo-apostolique et au Catéchisme et qu'il/elle proclame l'Évangile dans sa pureté. Il/elle veillera en outre à ce que cela soit aussi le cas des autres ministres.
- Le service comprend la pastorale, la responsabilité d'assurer le suivi pastoral dans le district ecclésiastique et celle de veiller à ce que le district ecclésiastique dispose des ministères spirituels et services nécessaires (pédagogues, responsables de jeunesse).

### Conducteur/conductrice de communauté

- Le conducteur/la conductrice de communauté assume la responsabilité spirituelle et organisationnelle d'une communauté.
- Cela implique qu'il/elle défende la doctrine conformément à la confession de foi néo-apostolique et au Catéchisme et qu'il/elle proclame l'Évangile dans sa pureté. Il/elle veillera en outre à ce que cela soit aussi le cas des autres ministres.
- Le service comprend la pastorale, la responsabilité d'assurer le suivi pastoral dans la communauté et celle de veiller à ce que la communauté dispose des ministères spirituels et services nécessaires (pédagogues, responsables de jeunesse).
- La personne chargée de la direction de la communauté veille à ce que les membres de la communauté puissent mettre leurs dons au service du bien commun.

### Demande de consentement

L'assemblée est invitée à se lever. La question suivante est posée en substance au/à la ministre à mandater :

« Devant Dieu et l'assemblée, je vous pose à présent la question [par mission de l'apôtre] : Êtes-vous disposé(e) à remplir dorénavant le mandat de [dénomination du mandat] et à l'exercer dans [champ d'activité], dans la fidélité à Dieu, dans l'unité avec l'apostolat et dans la conformité aux règles ecclésiales ? Si tel est le cas, exprimez votre consentement en disant : 'oui' ».

### Prière (avec épiclese<sup>34</sup>)

La teneur de la prière pourra être la suivante :

- Demande à Dieu de bénir le consentement donné
- Demande à Dieu d'accorder les forces et la capacité de tenir la promesse qui a été faite et d'accomplir les services inhérents au ministère conféré
- Demande à Dieu, le Saint-Esprit, de lui conférer bénédiction et sanctification à travers le mandatement

### Acte

Le mandatement est reçu à genoux devant l'autel. Il se fait par l'imposition des mains sur la tête du/de la ministre concerné(e) et par les paroles suivantes :

*« Reçois le mandat de [responsable de district / conducteur/conductrice de communauté], au nom de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Que la Trinité divine te bénisse et te sanctifie, afin que tu puisses remplir tous les services inhérents à ce mandat dans l'esprit de Jésus-Christ ! »*



**Mandatement**

---

34 Invocation du Saint-Esprit

Il est possible d'enchaîner avec des paroles de bénédiction dont la teneur sera celle-ci :

- Que Dieu éveille, affermisse et multiplie les dons à ta disposition et qui sont nécessaires à l'accomplissement des tâches inhérentes à ta fonction dirigeante.<sup>35</sup>
- Que Dieu te donne la sagesse pour prendre les décisions nécessaires en vue de protéger et de promouvoir [le district / la communauté].
- Remplis ton service par amour envers tous les frères et sœurs [du district / de la communauté], dans l'unité avec l'apostolat.
- Veille sur ce qui t'est confié, afin que l'Évangile de Jésus-Christ soit communiqué de manière conforme à l'enseignement des apôtres.
- Veille à ce que les règles ecclésiales fixées par l'apostolat soient respectées.

### Conclusion obligatoire

*« Que la bénédiction de Dieu t'accompagne,  
et que la paix du Ressuscité soit avec toi ! Amen. »*

---

35 cf. II Corinthiens 1 : 24

## 5.3 Nomination de ministres

### Intégration dans le déroulement liturgique

La nomination est la délégation d'un service pour assister un-e ministre dirigeant(e). La nomination a lieu après la célébration de la sainte cène. Si plusieurs actes sont prévus, on y procédera dans l'ordre suivant :

- Admission à la retraite, déliement de mandatements ou de nominations liés au ministère
- Ordination, mandatement, nomination, confirmation
- Déliement de services non liés au ministère et nomination à ceux-ci
- Fiançailles, mariage, anniversaire de mariage

### Déroulement

C'est l'apôtre ou un-e ministre sacerdotal(e) mandaté(e) par l'apôtre qui procède à la nomination.

### Allocution

Teneur recommandée :

### Évêque

- L'évêque est un-e assistant-e de l'apôtre et le/la soutient dans ses activités pastorales et doctrinales.
- Le cas échéant, l'évêque soutient les ministres chargés de la direction de districts et de communautés.
- L'évêque saura prodiguer des soins pastoraux attentionnés aux ministres et membres de la communauté ayant besoin d'une sollicitude particulière.

### Adjoint-e au/à la responsable de district

- L'adjoint-e est un-e assistant-e du/de la responsable de district et le/la soutient dans ses activités pastorales et doctrinales.
- Le cas échéant, il/elle soutient les ministres chargés de la direction de communautés.
- L'adjoint-e saura prodiguer des soins pastoraux attentionnés aux ministres et membres de la communauté ayant besoin d'une sollicitude particulière.

### Adjoint-e au conducteur/à la conductrice de communauté

- L'adjoint-e est un-e assistant-e du conducteur/de la conductrice de communauté et le/la soutient dans ses activités pastorales et doctrinales.
- Le cas échéant, il/elle soutient les prêtres et les diacres de la communauté dans l'exercice de leur ministère.
- L'adjoint-e saura prodiguer des soins pastoraux attentionnés aux ministres et membres de la communauté ayant besoin d'une sollicitude particulière.

### Demande de consentement

L'assemblée est invitée à se lever. La question suivante est posée en substance au/à la ministre à nommer :

« Devant Dieu et l'assemblée, je vous pose à présent la question [par mission de l'apôtre] : Êtes-vous disposé(e) en votre qualité de [dénomination] à assister dorénavant, dans la fidélité à Dieu, dans l'unité avec l'apostolat et conformément aux règles ecclésiales, votre [apôtre, responsable de district ou conducteur/trice de communauté] dans l'exercice de sa fonction dirigeante dans [champ d'activité] ? Si tel est le cas, exprimez votre consentement devant Dieu et devant l'assemblée en disant : 'oui'. »

### Prière (avec épiclèse<sup>36</sup>)

La teneur de la prière pourra être la suivante :

- Demande à Dieu de bénir le consentement donné
- Demande à Dieu d'accorder les forces et la capacité de tenir la promesse qui a été faite et d'accomplir les services inhérents au ministère conféré
- Demande à Dieu, le Saint-Esprit, de soutenir le/la ministre nommé(e) à travers la nomination

### Acte

La nomination se fait debout devant l'autel. Le/la ministre qui procède à la nomination serre la main à la personne concernée et prononce les paroles suivantes :

*« Je te nomme [évêque ou adjoint au/à la responsable de district ou adjoint-e au conducteur/à la conductrice de communauté]. Que la Trinité divine te bénisse et te fortifie, afin que tu puisses remplir tous les services inhérents à cette nomination. »*

- Sont ensuite citées les tâches inhérentes à cette nomination.
- D'autres vœux de bénédiction pourront suivre en guise de conclusion.

---

<sup>36</sup> Invocation du Saint-Esprit



Nomination à un service avec ministère

## 5.4 Confirmation du ministère

### Intégration dans le déroulement liturgique

Si un ou une ministre change de champ d'activité, il/elle doit être confirmé(e) dans le ministère au sein du nouveau champ d'activité.

D'un point de vue liturgique, la confirmation dans le ministère a lieu après la célébration de la sainte cène. Si plusieurs actes sont prévus, on y procédera dans l'ordre suivant :

- Admission à la retraite, déliement de mandatements ou de nominations liés au ministère
- Ordination, mandatement, nomination, confirmation
- Déliement de services non liés au ministère et nomination à ceux-ci
- Fiançailles, mariage, anniversaire de mariage

### Déroulement

En règle générale, ce sont les responsables de district qui procèdent à la confirmation des ministres sacerdotaux et des diacres.

### Acte

La confirmation du/de la ministre se fait debout devant l'autel. Le/la ministre qui procède à la confirmation serre la main à la personne concernée et prononce les paroles suivantes :

*« [Par mission de l'apôtre], je te confirme dans ton mandat ministériel [dans le champ d'activité apostolique/district / dans la communauté] en tant que [désignation du ministère]. Que Dieu te fortifie et continue de t'accompagner dans ton nouveau champ d'activité. »*

## 5.5 Nomination à des services non liés à un ministère spirituel (pédagogues, responsables de la jeunesse)

Les membres de la communauté ou les ministres qui officieront à long terme en qualité de pédagogues principaux au niveau du district ou de la communauté, que ce soit à l'école préparatoire du dimanche, à l'école du dimanche ou aux cours de religion et de catéchisme, ou encore de responsables de la jeunesse principaux, seront nommés en vue de remplir ces services.

### Intégration dans le déroulement liturgique

La nomination de membres de la communauté ou de ministres à un service non lié au ministère a lieu pendant ou après le service divin, en présence de l'assemblée ou dans le cercle où ils ont vocation à œuvrer.

Si elle a lieu pendant le service divin, on y procédera après la célébration de la sainte cène. Si plusieurs actes sont prévus, on y procédera dans l'ordre suivant :

- Admission à la retraite, déliement de mandatements ou de nominations liés au ministère
- Ordination, mandatement, nomination, confirmation
- Déliement de services non liés au ministère et nomination à ceux-ci
- Fiançailles, mariage, anniversaire de mariage

### Déroulement

C'est le/la ministre sacerdotal(e) responsable qui procède à la nomination.

## Allocution

Teneur recommandée entre autres :

### Les moniteurs/trices en charge de l'instruction religieuse des enfants<sup>37</sup>

- Le moniteur/la monitrice a pour tâche de soutenir les parents dans leur responsabilité d'éduquer leurs enfants dans la foi néo-apostolique.
- Il/elle veillera à enseigner les enfants en recourant aux ouvrages pédagogiques mis à disposition par l'Église.
- Il/elle aidera les enfants à développer leur foi personnelle, notamment en mettant en exergue la valeur de la prière et du service divin et en les incitant à examiner de manière approfondie les contenus de notre foi.
- Il/elle agit en accord avec le/la responsable de district ou le conducteur/la conductrice de communauté, et par mission de ceux-ci.

### Les responsables de la jeunesse<sup>38</sup>

- La personne nommée comme responsable de la jeunesse est un interlocuteur personnel qui assiste les jeunes dans différentes situations de vie et leurs questions de foi.
- Elle encourage les jeunes à intégrer les nombreux champs d'activité proposés au sein de la communauté et à pratiquer, professer et défendre leur foi dans leur entourage.
- Le/la responsable de la jeunesse agit en concertation avec le/la responsable de district ou le conducteur/la conductrice de communauté, et par mission de ceux-ci.

---

<sup>37</sup> cf. CÉNA 12.4.1

<sup>38</sup> cf. CÉNA 12.4.2

## Demande de consentement

L'assemblée est invitée à se lever. La question suivante est posée en substance au frère / à la sœur avant la nomination :

« Devant Dieu et l'assemblée, je vous pose à présent la question suivante : Êtes-vous disposé(e) à aider dorénavant votre responsable de district ou conducteur/trice de communauté, avec fidélité et humilité dans la pastorale des enfants / jeunes ? Êtes-vous disposé(e) à servir dans l'amour pour Jésus-Christ tous les enfants / jeunes confiés à vos soins ? Si tel est le cas, exprimez votre consentement en disant : 'oui' ».

## La prière

La teneur de la prière pourra être la suivante :

- Demande à Dieu de bénir le consentement donné
- Demande à Dieu d'accorder les forces et la capacité de tenir la promesse qui a été faite pour remplir les services liés à la mission confiée.
- Demande à Dieu d'assister la personne nommée.

## Acte

La nomination se fait, le cas échéant, debout devant l'autel. Le/la ministre qui procède à la nomination serre la main à la personne concernée et prononce les paroles suivantes :

*« Je te nomme [moniteur/monitrice en charge de l'instruction religieuse ou responsable de la jeunesse]. Que la Trinité divine te bénisse et te fortifie, afin que tu puisses remplir tous les services inhérents à cette nomination. »*

- Sont ensuite citées les tâches inhérentes à cette nomination.
- D'autres vœux de bénédiction pourront suivre en guise de conclusion.



Nomination à un service sans ministère

## 5.6 Déliement de mandatements ou de nominations

### 5.6.1 Déliement de mandatements / de nominations de ministres

#### Intégration dans le déroulement liturgique

Le déliement de mandatement ou de nomination d'un-e ministre a lieu après la célébration de la sainte cène.

Si plusieurs actes sont prévus, on y procédera dans l'ordre suivant :

- Admission à la retraite, déliement de mandatements ou de nominations liés au ministère
- Ordination, mandatement, nomination, confirmation
- Déliement de services non liés au ministère et nomination à ceux-ci
- Fiançailles, mariage, anniversaire de mariage

#### Déroulement

C'est l'apôtre ou un-e ministre sacerdotal(e) mandaté(e) par l'apôtre qui procède au déliement de mandatement ou de nomination.

#### Acte

L'officiant-e remercie, devant l'autel, la personne concernée pour son service et son engagement, puis lui serre la main et la délie de son mandatement ou de sa nomination en les termes suivants :

*« Par la présente, je te délie [par mission de l'apôtre] de ton mandatement/ta nomination en tant que [dénomination] dans [champ d'activité]. »*

## 5.6.2 Déliement de nominations à des services non liés à un ministère (pédagogues, responsables de la jeunesse)

### Intégration dans le déroulement liturgique

Le déliement d'une nomination a lieu pendant ou après le service divin et en présence de l'assemblée ou dans le cercle des fidèles pour lesquels le frère ou la sœur a œuvré.

Si le déliement a lieu pendant le service divin, on y procédera après la célébration de la sainte cène. Si plusieurs actes sont prévus, on y procédera dans l'ordre suivant :

- Admission à la retraite, déliement de mandatements ou de nominations liés au ministère
- Ordination, mandatement, nomination, confirmation
- Déliement de services non liés au ministère et nomination à ceux-ci
- Fiançailles, mariage, anniversaire de mariage

### Déroulement

C'est l'apôtre ou un-e ministre sacerdotal(e) mandaté(e) par l'apôtre qui procède au déliement de nominations.

### Acte

L'officiant-e remercie, le cas échéant devant l'autel, la personne concernée pour son service et son engagement, puis lui serre la main et la délie de sa nomination en les termes suivants :

*« Je te délie [par mission de l'apôtre] de ta nomination en tant que [dénomination]. »*

## 5.7 Admission à la retraite de ministres

### Admission à la retraite de ministres

L'admission à la retraite de ministres a lieu après la célébration de la sainte cène.

Si plusieurs actes sont prévus, on y procédera dans l'ordre suivant :

- Admission à la retraite, déliement de mandatements ou de nominations liés au ministère
- Ordination, mandatement, nomination, confirmation
- Déliement de services non liés au ministère et nomination à ceux-ci
- Fiançailles, mariage, anniversaire de mariage

### Déroulement

C'est l'apôtre ou un-e ministre sacerdotal(e) mandaté(e) par l'apôtre qui procède à l'admission à la retraite des ministres.

### Acte

Des remerciements pour son service et son engagement sont adressés à la personne concernée devant l'autel.

Puis l'officiant-e lui serre la main et la délie de son mandat ministériel, tout en précisant que son pouvoir ministériel subsiste.

Cela se fait dans les termes suivants :

*« Je te délie [par mission de l'apôtre] de ton mandat ministériel. En revanche, le pouvoir ministériel que tu as reçu subsiste. »*